

La vie de l'U.D.S.P. 38 / p12

Élections des administrateurs 2017

Congrès / p26

Congrès départemental à Saint-Egrève

Social / p61

Week-end neige aux Sybelles



décembre 2016 - # 53

LES SAPEURS-POMPIERS DE L'ISÈRE



COLONEL JACQUES PERRIN, PRÉSIDENT DE L'U.D.S.P. 38



Voici une année de plus qui s'achève, avec son lot de satisfactions, de regrets et de tristesse.

Cette année encore des collègues ont été blessés et, pire, certains nous ont quittés tragiquement par maladie ou par accident.

Malgré cela, dans une société de plus en plus marquée par l'individualisme et le repli sur soi, la famille des sapeurs-pompiers isérois a su se rassembler et rester forte dans les moments difficiles.

Veillons à garder cette humanité qui permet d'avancer et de réconforter les familles dans le malheur.

Ainsi, grâce à vous toutes et tous, l'U.D.S.P. 38 poursuit inlassablement son action conformément à la feuille de route présentée lors du mandat.

Dans ces moments difficiles, quitte à me répéter, il faut rappeler que l'action des amicales de sapeurs-pompiers doit correspondre à l'objet de leurs statuts et au but de l'association.

Nous avons enregistré une augmentation significative d'adhérents dans les différents collèges de notre association et c'est avec plaisir que nous avons dépassé les 7 000 cotisations dans le courant de cette année. Cette hausse nous permet d'espérer pour l'avenir et la pérennité de l'action de l'Union Départementale avec une prestation de couverture sociale auprès de nos adhérents basée sur une égalité de garantie pour tous les acteurs du secours sapeurs-pompiers et ce, à des coûts raisonnés.

L'U.D.S.P. 38 a également enregistré cette année une forte participation dans les différents domaines d'activité des commissions. Je tiens à féliciter les animateurs et les membres de ces

instances pour le travail accompli et leur implication sans faille tout au long de l'année.

Le bénévolat est encore bien présent au sein de notre association avec la volonté et la bonne humeur ce qui devient rare de nos jours.

Dans le cadre de la campagne de Grande cause nationale 2016 « Adoptons les comportements qui sauvent », les sapeurs-pompiers sont les acteurs les mieux placés pour initier le plus grand nombre aux gestes qui sauvent. Pensez aux membres de votre famille et à vos proches car bien souvent on oublie ceux qui nous sont chers alors qu'ils méritent toute notre attention.

Dans cette campagne, je tiens à rappeler et à mettre à l'honneur tous les jeunes dans nos sections de JSP qui, par passion, ont appris ces gestes tout simplement parce que, pour eux, c'est une logique citoyenne d'aider son prochain. Et parce que la jeunesse est trop souvent décriée à tort : un grand Bravo à vous les Jeunes !

Sachez que notre Union Départementale fonctionne pour l'ensemble de ses adhérents - du plus jeune au plus ancien - et que nos deux secrétaires et les membres du comité exécutif sont à votre écoute pour répondre à vos questions.

En cette période de fin d'année, je tiens à vous remercier toutes et tous pour votre action, votre confiance et votre soutien.

En mon nom et en celui des membres du comité exécutif et du conseil d'administration, je vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année et les vœux les meilleurs pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Que l'année 2017 vous apporte la santé et qu'elle soit emplie d'espoir et de paix.

COLONEL HERVÉ ENARD DD SIS DE L'ISÈRE



Je suis très heureux de ces 15 ans et 9 mois en Isère, période au cours de laquelle le SDIS et l'UDSP ont œuvré ensemble au bénéfice des services d'incendie et de secours de l'Isère.

Comme j'ai pu le dire lors du conseil d'administration du 28 septembre dernier à Saint-André-le-Gaz où vous avez fait preuve d'une grande générosité à mon endroit - j'y ai été très sensible, j'ai apprécié que l'Union Départementale s'inscrive dans une démarche de coopération et non de concurrence avec le SDIS. Notre Union rassemble aujourd'hui plus de 7000 adhérents, du plus jeune des Jeunes Sapeurs-Pompiers au plus âgé de nos anciens en passant par les membres actifs, associés, ...C'est énorme. Le poids politique que représente dès lors notre Union aurait pu être utilisé ou instrumentalisé dans l'organisation d'un contre-pouvoir.

Le SDIS n'a eu de cesse de monter en puissance, de réformer son organisation, bousculant ainsi nombre d'habitudes et de traditions. Tout ou presque a changé et, loin de freiner ces évolutions jugées nécessaires par l'administration, le système associatif les a accompagnées.

Dans le regroupement des centres, dans les efforts de formation, de programmation de la disponibilité, d'adaptation aux nouveaux

matériels, etc., nous avons toujours trouvé ensemble des solutions qui ne laissent personne au bord de la route.

Je sais gré les responsables de l'Union de n'avoir jamais perdu de vue l'intérêt général ou tiré parti à titre personnel de leur responsabilité.

Jacques PERRIN, dont chacun connaît l'altruisme, a montré la voie en la matière. Qu'il en soit infiniment remercié.

Les services d'incendie et de secours en Isère se sont réformés en préservant l'essentiel. L'immense majorité des sapeurs-pompiers fait preuve d'une grande générosité en s'inscrivant dans l'engagement citoyen. Dès qu'ils en ont la possibilité, ils font savoir au service leur disponibilité sans exiger pour autant une contrepartie financière ou autre. Soyons fiers de cet état d'esprit !

Je vais désormais œuvrer à la formation des cadres sapeurs-pompiers de demain. J'ai le même enthousiasme que celui qui m'animait il y a 16 ans alors vous m'accueilliez en Isère !

C'est parti.

Bien à vous tous et à bientôt, en Isère, à Aix ou ailleurs.



Anciens /p42



Sport /p50



Congrès /p26



JSP /p58



Social /p61

EDITORIAL

par le président de l'U.D.S.P. 38	1
le mot du DDSIS	3

ADMINISTRATIF

Comité exécutif	7
Conseil d'administration	8
Comité d'honneur	10
Animateur des commissions et pôles	10
Bienvenue au nouveau directeur	11
Les Vœux	11

LA VIE DE L'U.D.S.P. 38

Election des administrateurs 2016	12
Election des administrateurs 2017 et calendrier des élections	13
L'U.D.S.P. 38 sur les réseaux sociaux	14
Médailles de la reconnaissance	15

LA VIE DES CASERNES & DES AMICALES

Gilbert BURFIN à l'honneur	18
Journée des anciens	21
Karting Indoor 2017	23

CONGRÈS

99 ^{ème} Congrès départemental à Saint-Egrève	26
100 ^{ème} Congrès départemental à Vizille	35
123 ^{ème} Congrès National à Tours	36
124 ^{ème} Congrès National à Ajaccio	41

ANCIENS

Journée Pétanque	42
Repas de la commission	43
Journée détente des anciens de Rhône-Alpes	43
Journée détente des isérois	45

DIVERS

De la préhistoire au département de l'Isère 10 ^{ème} partie	46
---	----

SPORTS

Eliminatoire de boules lyonnaises secteur sud	50
Challenge départemental d'athlétisme	50
Championnat de France du semi-marathon	51
Challenge régional de la qualité	52
14 ^{ème} championnat de France de Trekking	54

JSP

Les JSP en bref	58
-----------------------	----

SOCIAL

Les Sybelles – Week-Neige	61
---------------------------------	----

ETAT CIVIL

Naissances	68
Mariages	69
Ils nous ont quittés	70
Annonces	72

Directeur de la publication

Colonel Jacques PERRIN

**Animateur de la commission
communication**

Capitaine Pascal MARINI

Comité de rédaction

commandant Bernard GATEAU,
commandant Bernard MOLLIER,
capitaine Jean-Luc GIRAUD,
capitaine Michel GROSSELIN,
capitaine Dominique REVEYRAND,
lieutenant Vincent TAMBUZZO,
lieutenant Olivier ZANCA, infirmier
Ludovic LOMBARD, adjudant-chef
Rémi CHATELAT, adjudant-chef
Benoît ROGER, adjudant-chef
Stéphane ROLLAND et adjudant
Jean-Claude MUTTE.

Siège Social

U.D.S.P. 38 - Le Manival
BP 97 - 11 avenue du Vercors
38243 Meylan Cedex
Tél : 04 76 18 93 62
Fax : 04 76 18 93 16
Courriel : contact@udsp38.fr

Crédits photos - Revue n° 53

UDSP 38 ; SDIS 38 ; SDIS 76 ; FNSPF ;
ODP ; C. AUBERT ; M. BERRICHE ;
G. BURFIN ; D. DESSE ; B. GATEAU ;
A. GILLET ; J.-L. GIRAUD ; M.
GROSSELIN ; S. GLENAT ; X. HUET ;
A. JAS ; G. MOLLION ; M.
PERRIN ; WIKIPEDIA DOMAINE
DEPARTEMENTALE DU CHATEAU DE
VIZILLE et X.

Amicales des sapeurs-pompiers de

Bourg d'Oisans, DDSIS 38, Heyrieux,
Mens, Monestier-de-Clermont,
Saint-Egrève, Saint-Savin,
Les Vaulnaveys, Val-du-Ver, Vienne,
Vizille, Voiron et X

**L'Union départementale remercie
ses fidèles annonceurs qui
permettent, par leur concours,
d'éditer notre revue.**

**Nous remercions également
tous ceux qui nous ont adressé
les photos et les documents qui
permettent de rédiger une revue
vivante et intéressante.**

**Conception, Réalisation et Régie
Publicitaire :**

COMMUNICATION SERVICE/PRESS
19, rue Paul Séjourné - 94000 CRETEIL
Tél. 01 43 99 96 76
Fax. 01 43 99 96 34
E-mail : csp.contact@online.fr

COMITÉ EXÉCUTIF



Capitaine
Jean-Luc GIRAUD
(Bourg d'Oisans)
1^{er} Vice-Président



Lieutenant
Olivier ZANCA
(St-Jean-de-Bournay)
Vice-Président
secteur nord



Commandant
Bernard GATEAU
(D.D.S.I.S. 38)
Vice-Président
secteur sud



Capitaine
Pascal MARINI
(Vizille)
Secrétaire Général



Lieutenant
Vincent TAMBUZZO
(Villard-Bonnot)
Secrétaire Général
Adjoint



Colonel
Jacques PERRIN
(Morestel)
Président



Adjudant-chef
Stéphane ROLLAND
(Chapareillan)
Trésorier Général



Infirmier
Ludovic LOMBARD
(La-Tour-du-Pin)
Trésorier Général
Adjoint

LE PERSONNEL DE L'UDSP



Liliane SCHMITT



Teresa BARANGER

🕒 Horaires

- du lundi au jeudi de 9 h 00 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 18 h 00
- le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 16 h 30

✉ Contacts

UDSP 38 - BP 97 - 38243 MEYLAN cedex
Tél. : 04 76 18 93 62 - Fax : 04 76 18 93 16
Courriel : contact@udsp38.fr
Site Internet : www.udsp38.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sapeurs-Pompiers volontaires



**Lieutenant-colonel
Pierre NOBILE**
(Bourgoin-Jallieu)



**Capitaine
Pierre CAMPAYO**
(Les Deux-Alpes)



**Capitaine
Michel GROSSELIN**
(Val-du-Ver)



**Capitaine
Jean-Claude PRIMARD**
(Saint-André-Le-Gaz)



**Capitaine
Michel PUGNOT**
(G. Sud)



**Capitaine
Dominique REVEYRAND**
(Heyrieux)



**Capitaine
Claude SALVI**
(Les Vaulnaveys)



**Lieutenant
Mustapha BERRICHE**
(Vizille)



**Lieutenant
Gaëtan VALVO**
(Saint-Jean-de-Moirans)



**Lieutenant
Jean-Jacques VITTOZ**
(Oytier-Septème)



**Infirmière principale
Myriam CAPELLI**
(Mens)



**Adjudant-chef
Eric ANDREANI**
(Roussillon)



**Adjudant-chef
Rémi CHATELAT**
(Frontonas)



**Adjudant-chef
Patrice PERRIER**
(Mens)



**Adjudant-chef
Benoît ROGER**
(Bourg-d'Oisans)



**Adjudant
Sébastien BOEUF**
(Bourg-d'Oisans)



**Adjudant
Anthony VARVIER**
(la Tour-du-Pin)



**Caporal
Fabien FOUREL**
(Saint-Quentin-sur-Isère)

Sapeurs-Pompiers professionnels



**Lieutenant-colonel
Ronan DELMAS**
(D.D.S.I.S. 38)



**Commandant
Bernard MOLLIER**
(D.D.S.I.S. 38)



**Capitaine
Grégory DAMICO**
(Grenoble)



**Lieutenant
Serge GLENAT**
(D.D.S.I.S. 38)

Personnels administratifs, techniques et spécialisés



**Laurence
OGIER COLLIN**
(D.D.S.I.S. 38)



**Lieutenant
Marcel PERRIN**
(Bavonne)



**Lieutenant
Didier MENDEZ**
(Saint-Savin)

Anciens

Jeunes Sapeurs-Pompiers

Conseillers techniques

**Colonel
Hervé ENARD**
(D.D.S.I.S. 38)

**Médecin hors classe
Christophe ROUX**
(D.D.S.I.S. 38)

COMITÉ D'HONNEUR

Lieutenant-colonel René PAILLOT
Colonel Bertrand KAISER
Commandant Jean-Jacques GUERCHET
Commandant Pierre LANGLAIS
Commandant Albert MILLET
Capitaine Gabriel ALLIBE †
Capitaine Louis BEYLE
Capitaine Gilbert BONIN
Capitaine André BOYET
Capitaine Gérard BRUNEL
Capitaine Jean CLAPISSON
Capitaine André CLEYET-MERLE
Capitaine Paul COLOMB
Capitaine Robert COQUET
Capitaine Guy COTTAZ
Capitaine Joseph COTTAZ
Capitaine Michel DUC

Capitaine André ESCALLON
Capitaine Jean GAUTHIER
Capitaine Auguste GILLET
Capitaine André GIORDANO
Capitaine Jacques GIVORD †
Capitaine Jean-Pierre GUARINOS
Capitaine Claude MATHIEU
Capitaine Robert MAURINAUX
Capitaine Jean-Pierre MEYRIEUX
Capitaine Félicien MOUCHET
Capitaine Gérard MOUNIER-VEHIER
Capitaine Gaston PALIN
Capitaine Serge ROUSSET
Capitaine Claude SPERONE
Capitaine Fernand TERRAS
Lieutenant Henri ARGOUD
Lieutenant Armand BERNARD

Lieutenant Pierre CROIZAT
Lieutenant Pierre FAVET
Lieutenant Gérard GIROUTRU
Lieutenant Jean-Pierre MATHIEU
Lieutenant Jack NAVILLE
Lieutenant Pascal OGIER COLLIN
Lieutenant Christian PELLEGRINELLI
Lieutenant Marcel PERRIN
Lieutenant Raymond PICOT
Lieutenant Jean-Louis ROLLAND
Lieutenant Florian SOUILLET
Major Jean-Michel ANSELME
Major André BONNET
Major Michel BOURGUIGNON
Adjudant-Chef Roger MANDRAN
Adjudant-Chef Luc MONIN
Adjudant Claude LOMBARD

ANIMATEURS DES COMMISSIONS ET PÔLES



SPORT
Lieutenant
Serge GLENAT



ANCIENS
Capitaine
Michel DUC



COMMUNICATION
Capitaine
Pascal MARINI



CONCOURS DE MANOEUVRE
Lieutenant
Gaëtan VALVO



MUSIQUE
Commandant
Bernard GATEAU



PÔLE SOCIAL
Infirmier
Ludovic LOMBARD



BOULE UDSP 38
Capitaine Jean-Claude PRIMARD et le
Lieutenant Pascal OGIER-COLLIN



PÔLE PÉDAGOGIQUE JSP
Lieutenant
Didier MENDEZ



JURIDIQUE
Capitaine Jean-Luc GIRAUD et
le Président de l'UD



TÉLÉTHON
Capitaine
Michel GROSSELIN

BIENVENUE AU NOUVEAU DIRECTEUR

Nous souhaitons la bienvenue au colonel André BENKEMOUN, nouveau directeur départemental des services d'incendie et de secours.



MEILLEURS VOEUX 2017



*Le Comité de rédaction de l'Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers de l'Isère souhaite
à ses lecteurs une chaleureuse Année 2017
emplie de solidarité, de dévouement et de partage.*

ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS 2016

Dépouillement le 6 juin 2016 au siège à Meylan ont été élus (par ordre des suffrages exprimés) :

CATÉGORIE

sapeurs-pompiers volontaires - 6 postes à pourvoir



CAPELLI Myriam
Infirmière principale
Mens



BŒUF Sébastien
Adjudant
Bourg-d'Oisans



CAMPAYO Pierre
Capitaine
Les Deux Alpes



NOBILE Pierre
Lieutenant-colonel
Bourgoin-Jallieu



MARINI Pascal
Capitaine
Vizille



ZANCA Olivier
Lieutenant
Région Saint-Jeannaise

CATÉGORIE

sapeurs-pompiers professionnels - 4 postes à pourvoir



GLENAT Serge
Lieutenant
Sassenage



MOLLIER Bernard
Commandant
D.D.S.I.S. 38



DAMICO Grégory
Capitaine
Individuel



GATEAU Bernard
Commandant
D.D.S.I.S. 38

ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS 2017

• Postes à pourvoir

CATÉGORIE « Jeunes Sapeurs-Pompier » - 1

- *Lieutenant MENDEZ Didier*

CATÉGORIE « anciens » - 1

- *Lieutenant PERRIN Marcel*

CATÉGORIE « sapeurs-pompiers volontaires » - 13

- *Capitaine GROSSELIN Michel*
- *Lieutenant BERRICHE Mustapha*
- *Adjudant-chef ROGER Benoit*
- *Capitaine PRIMARD Jean-Claude*
- *Lieutenant VALVO Gaëtan*
- *Adjudant-chef ROLLAND Stéphane*
- *Capitaine PUGNOT Michel*
- *Lieutenant VITTOZ Jean-Jacques*
- *Caporal FOUREL Fabien*
- *Capitaine REVEYRAND Dominique*
- *Infirmier LOMBARD Ludovic*
- *Capitaine SALVI Claude*
- *Adjudant-chef ANDREANI Eric*

• Calendrier

• 20 MARS 2017

Expédition du courrier aux présidents des amicales pour appel à candidature.

• 11 AVRIL 2017

Date limite de retour des candidatures (lettre avec profession de foi) en recommandé avec accusé de réception (le cachet de la poste faisant foi).

• 27 AVRIL 2017

Expédition en recommandé avec accusé de réception aux présidents des amicales du matériel de vote par correspondance.

• 26 MAI 2017

Date limite de retour des bulletins de vote (le cachet de la poste faisant foi).

• 6 JUIN 2017

Dépouillement des bulletins de vote en présence de scrutateurs désignés par le président et des candidats.

L'U.D.S.P. 38 SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Destinée à communiquer en direction de nos 7 000 adhérents, la page Facebook de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère a été mise en ligne suite à la validation du conseil d'administration du 26 mai 2016 à Saint-Egrève.



Véritable lien complémentaire de notre site internet et de la revue semestrielle, les dirigeants d'amicales peuvent, grâce à la réactivité du réseau associatif, communiquer encore plus largement.

Avec plus de 700 abonnés en seulement quelques semaines, nous espérons que la vitalité et la force de notre maillage en seront renforcées. N'hésitez pas à nous adresser vos projets de manifestations, qu'ils soient sportifs, solidaires ou conviviaux !

Responsables de la page :

Adjudant-chef Rémi CHATELAT – rchatelat@udsp38.fr

Capitaine Jean-Luc GIRAUD – jlgiraud@udsp38.fr

Capitaine Pierre CAMPAYO – pcampayo@udsp38.fr

MÉDAILLES DE LA RECONNAISSANCE DE L'UNION DÉPARTEMENTALE

Lors de différentes réunions, les membres du comité exécutif ont travaillé sur la révision du règlement d'attribution des médailles de la reconnaissance de l'Union Départementale, avec comme objectif principal de simplifier et adapter notre distinction aux évolutions du monde des sapeurs-pompiers.

HISTORIQUE

Création d'une distinction départementale. Du mérite à la reconnaissance de l'U.D.S.P. 38, parcours d'une médaille.

Cette distinction appelée « *mérite de l'U.D.S.P. 38* » a été proposée par le comité exécutif à la suite du congrès de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, qui s'est tenu à Grenoble en septembre 1988, et sa réalisation a été **approuvée et institutionnalisée au congrès départemental de 1989** à Saint-Georges-d'Espéranche.

Dès son origine, elle a pour but de récompenser les mérites des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels de tous grades en activité ou ayant cessé leur activité, à condition d'être adhérents à l'Union Départementale de l'Isère depuis au moins cinq années. Après plusieurs recherches et esquisses, le modèle de la médaille et le fabriquant sont retenus.

Elle comprend deux degrés de valeur hiérarchique, dont il est précisé que cinq années au moins devront s'écouler dans le grade de chevalier pour accéder au grade d'officier :

- **Chevalier** « représentation héraldique comportant une croix de chevalier avec émail grand feu bleue, au centre un médaillon figurant la sainte-barbe de saint-Charles et l'inscription UD 38, la fixation sera une bélière boule et anneau, le tout en bronze argenté, monté sur un ruban simple de 37 mm de large fond bleu avec liserés tricolores bleu-blanc-rouge »
- **Officier** « finition en bronze doré, une étoile bronze dorée est agrafée sur le ruban »

Lors du conseil d'administration du **26 novembre 1999** à Chapareillan, il a été décidé de la création d'une distinction suprême sous forme de cravate et du changement d'appellation.

- **Commandeur** « croix d'officier finition bronze doré, d'un diamètre de 45 mm, fixé par une agrafe sur le ruban en cravate »

Sur les recommandations de la fédération nationale et de la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur, **il est procédé en 2006** à un changement d'appellation en remplaçant le mot « mérite » par celui de « Reconnaissance »

Au cours de l'année 2000, pour récompenser les sportifs, une distinction spécifique et d'un seul degré a été instaurée.

- **Sport** « Même présentation que celle de chevalier, y figure en plus une barrette « sport » agrafée sur le ruban »

Enfin, **lors du congrès de l'Union Départementale de juin 2009** à Eybens, sont remis les premiers exemplaires d'une nouvelle médaille « Ecrin » qui vise à témoigner de la reconnaissance de l'U.D.S.P. 38 à destination des institutions ou leurs représentants (commune, E.P.C.I., département, SDIS, entreprise, association...)

- **Ecrin** « médaille de 70 mm sur 8 mm d'épaisseur en acier brossé, elle sera gravée

en relief et comportera en son centre le logo de l'Union réhaussé à droite du dauphin symbole de Grenoble et du Dauphiné, au-dessus d'une montagne et au-dessous de l'eau symbolisant le Rhône. L'inscription Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère enroulera l'ensemble sur le pourtour du disque »



Reconnaissance Ecrin

Chevalier



Officier



Reconnaissance Sportive



Commandeur

RÈGLEMENT D'ATTRIBUTION

Article 1

- Cette distinction a pour objet de récompenser les personnes qui se sont particulièrement distinguées dans leurs engagements associatifs, conformément aux buts de nos statuts et à la condition d'être adhérent à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère.
- Comme toute distinction de qualité, et afin que cette médaille conserve toute sa valeur, le contingent annuel est limité à 36 unités, et sera attribué en deux promotions :
 - Promotion du congrès de l'U.D.S.P. 38 (dont 6 au comité d'organisation)
 - Promotion de la sainte-barbe
- Une ou des attributions exceptionnelles pourront être envisagées par le conseil de récompenses, en dehors des deux promotions annuelles.
- Les demandes devront parvenir à l'U.D.S.P. 38 au moins deux mois avant la date des promotions.

Article 2

- Outre les mérites qui pourraient être reconnus à ses adhérents ou qui feraient l'objet d'un titre national, l'Union Départementale de l'Isère peut honorer ceux qui ont un parcours exceptionnel dans le domaine sportif.

Article 3

- Dans tous les cas, le récipiendaire devra répondre aux critères :
 - Etre adhérent à l'U.D.S.P. 38 depuis au moins cinq ans.
 - Le cumul d'adhésion à une autre U.D.S.P. pourra être pris en compte, sur justificatif.

Article 4

- L'attribution de la reconnaissance de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère est de la compétence du Conseil des Récompenses, composé des membres du comité exécutif :

- Président : le Président de l'Union Départementale des SP de l'Isère,
- Chanceliers : les autres membres du comité exécutif.

Article 5

- Cette distinction instituée par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère n'entre pas dans la liste des distinctions officielles et sera portée dans un rang hiérarchique la plaçant après les distinctions nationales, fédérales ou départementales.

Article 6

- Le ruban justificatif ou la médaille pendante ne seront portés que dans le cadre des activités de l'Union Départementale ou associatives.

Article 7

- La remise de cette distinction ne pourra être faite que par le Président de l'Union Départementale ou son représentant dûment mandaté, lui-même décoré de cette reconnaissance.

Article 8

- Cette distinction comprend 3 degrés de valeur :
 - Chevalier
 - Officier
 - Commandeur.
- Cinq années au moins devront s'écouler pour accéder au degré suivant.

Article 8. 1

- Lorsque le récipiendaire reçoit la reconnaissance pour un parcours exceptionnel dans le domaine sportif, une agrafe « SPORT » sera apposée sur le ruban.
- Cette distinction ne comprend aucun degré de valeur.

Article 9

- Les services exceptionnels, les services rendus à l'Union Départementale, entrent dans les conditions nécessaires pour faire l'objet de cette distinction dont le Conseil des Récompenses sera seul habi-

lité à en apprécier la valeur. Sa décision sera sans appel et aucune juridiction ne sera reconnue pour en contester le bien-fondé.

Article 10

- Les publications des deux promotions feront l'objet de communications.
- Le promu se verra remettre un diplôme justificatif.

Article 11

- Par dérogations :
 - Le Président de l'Union Départementale est statutairement Commandeur de la reconnaissance de l'Union Départementale de l'Isère.
 - Les membres du comité exécutif de l'Union Départementale sont officiers de la reconnaissance de l'U.D.S.P. 38.
 - Les membres du conseil d'administration sont chevaliers de la reconnaissance de l'U.D.S.P. 38.
 - En cas de décès d'un sapeur-pompier en service commandé, la médaille d'officier sera décernée à titre posthume.

Article 12

- La médaille pendante et la barrette seront fournies par l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère qui sera seule habilitée à en faire fabriquer les attributs qui feront l'objet d'un descriptif de forme, couleurs et dimensions très précises.

Article 13

- La médaille sera portée sur le côté gauche de la poitrine.

Article 14

- Toutes modifications du présent règlement devront faire l'objet d'une approbation par le conseil d'administration.
- La date de modification sera inscrite dans le dernier article du présent règlement.

Article 15

- Médaille Ecrin :
 - Elle est attribuée en témoignage

de la reconnaissance de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère à une personne morale ou physique dont les actions contribuent au développement et au rayonnement de l'association.

- Les conditions et les modalités d'attribution sont arrêtées par le comité exécutif.

Article 16

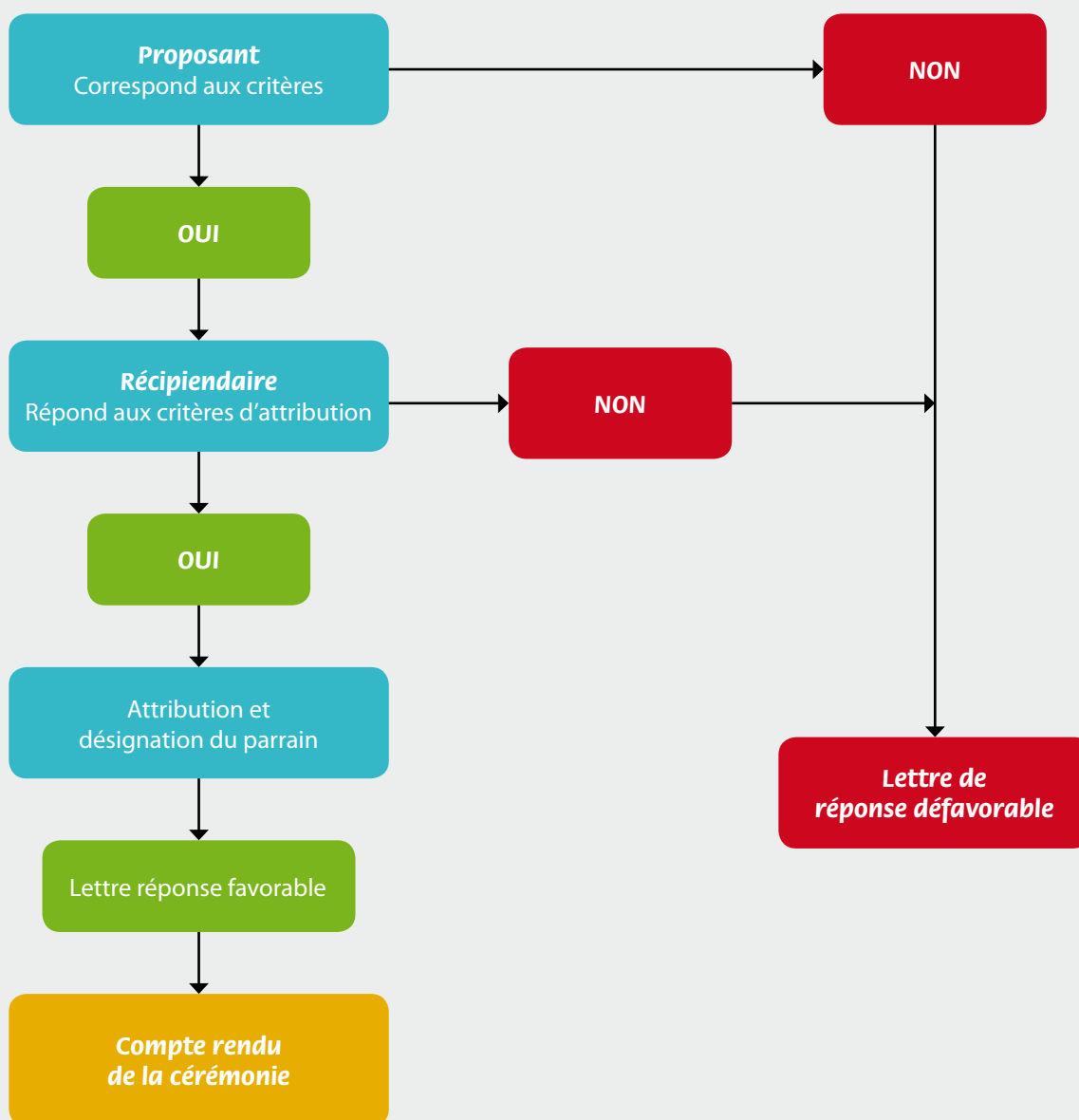
Le Président de l'Union Départementale et les Chanceliers sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'application du présent règlement.

Article 17

Les modifications du présent règlement ont été approuvées lors du conseil d'administration en date du 29 mai 2016 à Saint-Egrève.

Le président de l'U.D.S.P. 38
Le secrétaire général de l'U.D.S.P. 38

LOGIGRAMME DE DÉCISION



QUAND LE PASSÉ MILITAIRE D'UN ANCIEN CHEF DE CORPS LE RATTRAPE ET SE TRANSFORME EN LÉGION D'HONNEUR.

C'est le samedi 23 juillet que Gilbert BURFIN, ancien chef de corps de Saint-Chef a réuni sa famille et ses amis pour une cérémonie qui se voulait intime et digne. Les sapeurs-pompiers de Saint-Chef / Val du Ver étaient représentés par le chef de caserne, le lieutenant Renaud GROSSELIN, le président de l'amicale, le sergent Aymeric GROSSELIN et le capitaine Michel GROSSELIN, vieil ami du récipiendaire.



En effet, si ce n'est pas son passé de sapeur-pompier qui était à l'honneur, c'est quand même un uniforme qui était récompensé. Et surtout, la même passion qui avait conduit le bénéficiaire lors de son appel sous les drapeaux, à consacrer son amour de l'aviation jusqu'à devenir pilote d'hélicoptère, que lors de son engagement chez les sapeurs-pompiers.

C'est notre président, Jacques PERRIN, son parrain, qui avait l'honneur d'accrocher la prestigieuse médaille sur le revers de la veste d'un très ému «Bubu», comme le surnomment affectueusement ses amis moniteurs ou anciens pompiers.



Le sergent Gilbert BURFIN devant son hélicoptère Sikosk y H34 «pirate 85» quelque part en Algérie.



Après les discours d'usage du député, du maire, c'est au tour de notre colonel de retracer sa carrière et ses faits d'arme. Puis notre ami Gilbert remerciait les personnes trop tôt disparues de sa famille, ainsi que les personnes présentes ou empêchées, mais l'émotion fut la plus forte, et c'est en pensée que beaucoup de remerciements furent adressés...

Sa carrière militaire ne fut pas un long fleuve tranquille : avec un brevet de pilote planeur à 15 ans, un brevet de pilote avion le jour de ses 17 ans (ce qui le fait à l'époque le plus jeune pilote de France), c'est tout naturellement qu'il effectue son service militaire dans l'armée de l'air. Après ses classes en Allemagne, il revient à Caen pour effectuer son instruction à la base école aérienne comme sous-officier navigant. Il a débuté comme pilote sur avion d'appui feu léger, puis sur hélicoptère Sikorsky H34 « pirate » de la 23^{ème} escadre d'hélicoptères lourds armés. C'était la guerre d'Algérie... Il est libéré en juin 1962, après 253 missions de guerre, totalisant 347 heures de vol. Il eut l'honneur de côtoyer le futur médecin général Valérie ANDRE, pilote d'hélicoptère également et précurseur des évacuations sanitaires par hélicoptère lors de la guerre d'Indochine.

Il est titulaire de la croix de la valeur militaire avec palmes et étoile de bronze, une lettre de félicitation

du général SIMON commandant la 27^{ème} Division d'Infanterie Alpine, pour avoir dégagé par son audace une des sections de chasseurs alpins encerclée par les rebelles, une citation pour acte de bravoure au titre de reconnaissance de la Nation, la médaille commémorative d'AFN, la croix du combattant, et la médaille militaire...

C'est la même passion qui anima Gilbert BURFIN quand il s'engagea chez les sapeurs-pompiers de Saint-Chef en 1972. Très rapidement, il devient chef de Corps en 1976, fonction qui cessera fin 1986 pour raison de santé. Moniteur de secourisme, pendant son commandement, il fit prendre le virage de la modernité avec l'achat (par l'amicale) du tout premier VSAB de Saint-Chef. Il fût récompensé par la médaille d'honneur d'argent des sapeurs-pompiers pour services exceptionnels. C'est avec ses compères le lieutenant Robert JOSSE-RAND (futur commandant) et le lieutenant (futur capitaine) Michel GROSSELIN, qu'ils allaient dispenser des cours dans tout le Nord-Isère principalement, un temps où la formation était attendue par des pompiers avides d'apprendre et soucieux que l'efficacité sur le terrain passe par la formation. Par la suite, après son arrêt actif des pompiers, il excella dans la formation et le maintien des acquis du SST, toujours avec ses deux acolytes dans un premier temps, et par la



suite, qu'avec le commandant JOSSERAND.

Quand vint l'heure de la retraite, c'est le jardinage et la passion des maquettes et modèles réduits (d'avions, off course) qui occupent Gilbert, entre les visites de ses enfants et petits-enfants.

Cette petite cérémonie intime s'acheva avec le traditionnel vin d'honneur et d'amitié, offert par la commune de Saint-Chef en remerciement de l'honneur que l'un de ses enfants faisait rejaillir sur elle.

Michel GROSSELIN
Val du Ver

JOURNEE DE DETENTE DES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS DE VIZILLE

Dimanche 26 juin 2016, les anciens sapeurs-pompiers de Vizille étaient invités par leur amicale pour leur traditionnelle journée de détente. Dès 8 h 45 du matin, tout le monde s'est retrouvé à la caserne pour un petit café - croissants et vers 9 h 00 départ en direction de Pont en Royans.

Sympathique commune à la limite de la Drôme dans laquelle se trouve le musée de l'eau. Visite très instructive, dégustation au « bar à eau », et repas au restaurant du musée. Sous un beau soleil, le retour s'est effectué par les gorges de la Bourne, avec un arrêt à Villars-de-Lans et la journée s'est terminée par le verre de l'amitié à la caserne.

Nous avons eu le plaisir d'avoir parmi nous le chef de caserne, le capitaine Pascal MARINI et madame, le président de l'amicale Dominique LAMARCA et sa compagne et notre secrétaire de la caserne Margot BOUCHET et son mari. Tout le monde a été très satisfait de sa journée et s'est donné rendez-vous à la prochaine manifestation, le loto du mois d'octobre.

Jean-Claude MUTTE,
Vizille



CHALLENGE DÉPARTEMENTAL 2017 DE KARTING INDOOR

Forte du succès toujours grandissant depuis 6 ans, l'amicale DDSIS a organisé le 7^{ème} challenge départemental de karting indoor le samedi 30 janvier 2016, regroupant 102 pilotes en 34 équipes.



L'amicale DDSIS vous invite à la 8^{ème} édition qui aura lieu le samedi 28 janvier 2017, au Formule Kart Indoor d'Echirolles.

Pilotes expérimentés ou débutants, tous les agents - SPP, SPV et PATS – (âgés d'au moins 14 ans) peuvent participer.

Cette compétition bon enfant réunira au maximum 120 personnes réparties en 40 équipes de

3 personnes : chaque pilote effectuera 30 minutes de course (+ 30 minutes pour les finalistes) sur des karts de 270 cm³ (9cv).

Quatre courses seront programmées (7h50 à 10h30, 10h10 à 12h50, 13h00 à 15h40, 15h40 à 18h20), puis une finale à 19h, qui sera disputée par les 30 meilleurs pilotes (à savoir les premiers et les deuxièmes de chaque poule ainsi que les deux meilleurs troisièmes).

Combinaisons et casques intégraux seront mis à disposition.

Pour ceux qui désirent manger, une logistique alimentaire est organisée tout au long de la journée (repas du midi et du soir).

**Inscriptions avant le mercredi
11 janvier auprès de l'amicale :**
amicale@sdis38.fr

**Dominique DESSE
DD SIS 38**

99^{ÈME} CONGRÈS DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE L'ISÈRE À SAINT-EGREVE

C'est dans le cadre splendide du parc public de la mairie et du complexe sportif Robert FIAT que s'est déroulé le 99^{ème} congrès de l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère. Organisé de main de maître par l'amicale et de nombreux bénévoles, les temps de travail et de rencontres ont été riches.



C'est au pied du Néron, montagne qui caractérise la commune de Saint-Egrève et célèbre chez les sapeurs-pompiers depuis l'été 2003, le dispositif fin prêt et son cortège de bénévoles attendaient toute la communauté des sapeurs-pompiers Isérois aux premières heures ensoleillées de la journée. Accueillis par les odeurs de café chaud venant des buvettes, la petite fraîcheur nous guidait vers ce premier temps de bienvenue avec nos hôtes.

Comme il est de tradition, ce sont les jeunes sapeurs-pompiers et leur défilé d'autocars qui sont arrivés les premiers, suivi de près par les équipes du concours de manœuvre sapeurs-pompiers.

A peine les premières commandes lancées et les premiers tuyaux déroulés, nous nous dirigeons à l'espace Robert FIAT, lieu où vont se dérouler les trois réunions de travail de la journée.

Carrefour, forum, assemblée générale

La première de ces séances concerne les anciens sapeurs-pompiers de l'Isère et leur coutumier carrefour. Après une collation de bienvenue offerte par les organisateurs, le président de l'U.D.S.P. 38 a ouvert les discussions en présence du capitaine honoraire Michel DUC, animateur départemental des A.S.P. Les échanges ont été constructifs et chaleureux.

A 10 h 00, ce sont les présidents d'amicales et les chefs de caserne qui étaient conviés au forum des amicales, dont les thèmes cette année abordaient les procédures liées aux dossiers d'assurances et l'évolution attendue de la Prestation de Fidélisation et de Reconnaissance (PFR) des sapeurs-pompiers volontaires. Des logigrammes ont permis d'accompagner les discussions entre les différents intervenants du



comité exécutif et les représentants des amicales.

Répondant à la convocation du colonel Jacques PERRIN, président de l'U.D.S.P. 38, de nombreuses amicales étaient présentes pour assister, dès 14 h 00 à l'assemblée générale de notre Union Départementale. L'ensemble des rapports moraux, financiers, ainsi que les comptes rendus des commissions ont tous recueillis les votes favorables. Le budget prévisionnel 2017 a également été adopté à l'unanimité.

A 15 h 00, le préfet de l'Isère venait clore cette journée importante pour la communauté des sapeurs-pompiers de l'Isère. Nous avons pu assister à un échange d'allocutions entre le colonel Jacques PERRIN président de l'U.D.S.P. 38, monsieur Jean-Pierre BARBIER président du

Département de l'Isère et monsieur Lionel BEFFRE préfet de l'Isère, en présence du colonel Hervé ENARD, D.D.S.I.S de l'Isère.

Cérémonie de passation du drapeau de l'U.D.S.P. 38

C'est face au monument aux morts de la commune que la cérémonie de passation du drapeau de l'Union avait lieu, entre les gardes de Bourg-d'Oisans (organisateur 2015) et de Saint-Egrève.

Rehaussée par la présence musicale de la fanfare départementale, les représentants de toutes les casernes du département et de l'état-major ont assisté nombreux à cette prestation.

Pour terminer, nous avons assisté à un défilé parfait et très démonstratif des sections de JSP et des véhicules, qui prenait son départ au centre-

ville, emmenant dans son cortège un public nombreux et très chaleureux.

Après les traditionnelles remises des récompenses des épreuves sportives du P.S.S.P. et des concours de manœuvres JSP et adultes, le comité d'organisation avait prévu de terminer la soirée par un repas dansant en l'honneur des sapeurs-pompiers de Saint-Egrève et de l'Isère.

Il revenait au président de l'U.D.S.P. de l'Isère de remercier très sincèrement les organisateurs des efforts consentis et de la qualité de leur accueil, malgré une pluie aussi soudaine que fournie, et de donner rendez-vous en 2017 à Vizille pour le 100e congrès de notre Union.

Le comité de rédaction

LE CONGRÈS EN IMAGES...

• Staff



- Assemblée générale

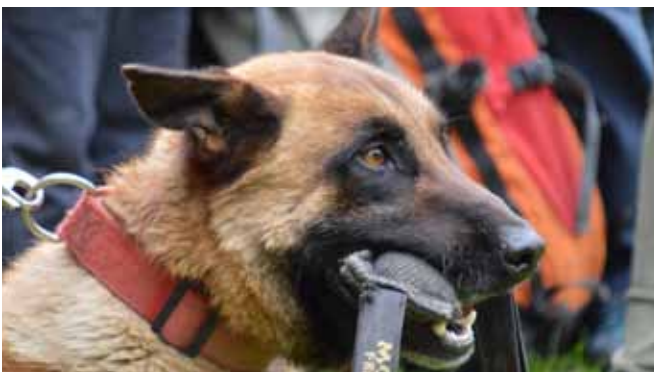


• Animations





• Cynophile



• GRIMP



• Hélicoptère



• JSP



• Musique



• Cérémonie



• Défilé





100^{ÈME} CONGRÈS DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE L'ISÈRE À VIZILLE LE SAMEDI 24 JUIN 2017



Pour fêter cette centième édition, le comité d'organisation souhaite mettre en avant toutes les activités pratiquées par les sapeurs-pompiers de l'Isère, ainsi que le réseau associatif propre à notre communauté.

Accueilli dans le cadre authentique et majestueux du château de Vizille, le Congrès départemental s'inscrit dans la tradition et l'histoire des sapeurs-pompiers de notre département. C'est le lien indéfectible qui permet de réunir les jeunes sapeurs-pompiers, les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels, ainsi que les anciens et personnels administratifs et techniques.

Après Saint-Egrève en 2016, C'est à Vizille, terre d'engagements et de solidarités que revient l'honneur d'accueillir ce 100^{ème} congrès départemental, conjointement organisé par l'amicale et l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

L'ensemble des amicalistes de Vizille est à pied d'œuvre depuis plusieurs mois pour que le samedi 24 juin 2017 soit une belle fête autour de notre passion commune et pour vous proposer une journée riche en activités : animations, stands, apprentissage des gestes qui sauvent, démonstrations désincarcérations, GRIMP,

sculpture sur bois thème pompier, concours de passe-partout...

Des activités multiples pour tous

Vous pourrez tout au long de la journée visiter le village exposition où vous vous informerez sur différents thèmes de prévention avec la présence entre autres de la gendarmerie, de l'armée de terre. Vous découvrirez également ou redécouvrirez des collections de miniatures sapeurs-pompiers, une exposition de véhicules anciens, de produits locaux...

Le comité d'organisation souhaite également porter et faire découvrir de nouvelles épreuves. Ainsi nous envisageons de mettre en place le 1^{er} FIREFIGHTER CHALLENGE de l'Isère !

Les JSP auront à leur disposition une zone dédiée, leur permettant de préparer au mieux le concours de manœuvres, les épreuves sportives et de se divertir.

En début d'après-midi, l'Union départementale organisera son Assemblée Générale et recevra à cette occasion les autorités départementales.

La journée sera ponctuée à 16 h 30 au Monument aux Morts par la passation de drapeau de la caserne de Saint-Egrève et celle de Vizille par notre président, en présence de Monsieur le Préfet de l'Isère, du Président du Conseil Départemental de l'Isère, du Président du CA du SDIS 38, du Directeur départemental du SDIS 38, du CA de l'UDSP 38 et des autorités locales.

La célébration de la Journée Nationale des sapeurs-pompiers devrait clôturer cette cérémonie avec un défilé motorisé qui terminera son parcours sur la place du château.

Pour les plus courageux, la journée se poursuivra par un repas sur la place, suivi d'un karaoké, d'un feu d'artifice et d'un bal.

En espérant vous voir nombreux.

**Comité d'organisation
du 100^{ème} Congrès de l'Union
Départementale des
sapeurs-pompiers de l'Isère**



123^{ÈME} CONGRÈS DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE À TOURS

Une délégation de l'U.D.S.P. 38 et du SDIS 38 s'est rendue au Congrès National des Sapeurs-pompiers de France qui avait lieu du mercredi 21 au samedi 24 septembre 2016 à Tours.



Les membres de la délégation iséroise ont assisté aux nombreux carrefours (SPV – Social – Anciens – mixité SPP/SPV – JSP...) et rencontres prévues au programme et ont également visité les différents stands des exposants.

Jeudi matin avait lieu le traditionnel carrefour des sapeurs-pompiers volontaires, où de nombreux délégués étaient présents pour entendre le ministre de l'intérieur Bernard CAZENEUVE faire le bilan des actions menées au bénéfice du volontariat.

La délégation de l'Isère a partagé un moment de convivialité avec les anciens lors du traditionnel repas regroupant la représentation iséroise en Touraine.

Samedi matin, l'assemblée générale de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, devant une importante représentation nationale, voyait le président Éric FAURE accueillir le président de la République François HOLLANDE. Après un échange d'allocutions portant sur les évolutions attendues et les sujets d'actualités, nous avons assisté à la cérémonie de clôture du congrès national et de passation du drapeau à la Corse du Sud.



L'année prochaine cap sur l'île de beauté, Ajaccio accueillera le 124^{ème} congrès national début octobre 2017.



LE CONGRÈS EN IMAGES...

• Carrefour des anciens



- Assemblée Générale



- Remise de diplôme



- Marie-Amélie Le Fur, une championne paralympique



• L'extérieur du congrès



• Stand Corse



• Repas



124^{ÈME} CONGRÈS DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE À AJACCIO

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE
LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA CORSE DU SUD
L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE CORSE DU SUD
PRÉSENTENT POUR LA PREMIÈRE FOIS EN CORSE



124^e CONGRÈS NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE
AJACCIO 2017

HALL B
Allée W - Stand 68

DU 11 AU 14 OCTOBRE 2017
Ajaccio - Palais des Congrès
congres2017.pompiers.fr




Un Congrès unique en centre ville et les pieds dans l'eau

Le 124^e Congrès National des Sapeurs-Pompiers de France est un moment fort et particulier pour la communauté des soldats du feu. Il est une vitrine nationale exportée dans un département d'accueil.

Aussi, la spécificité du territoire insulaire s'animera via cette nouvelle édition. Entre mer et montagne, ce décor permettra durant plusieurs jours de faire des démonstrations grandeur nature. Véritable aire de jeu, le Golfe d'Ajaccio accueillera les sapeurs-pompiers plongeurs et de nombreuses activités nautiques, tandis que les reliefs de l'île feront le bonheur des montagnards.

Cet événement est un moment privilégié. De nombreux exposants présenteront les nouveautés techniques et les outils spécifiques à mettre en œuvre sur le terrain.

Tandis que les véhicules, l'habillement, les équipementiers, les assurances, les mutuelles, la protection incendie, se mêleront aux différents colloques et forums thématiques où différents sujets d'actualités seront abordés. Le volontariat, l'organisation des secours ou les retours d'expériences animeront ces quatre jours singuliers pour les sapeurs-pompiers. Le tout, rythmé par des festivités et des animations où les acteurs du secours et du feu français et étrangers vont se rassembler.



LA CORSE

Une terre de contraste enchanteuse.

Baignée par le soleil, la Corse est un continent miniature où il fait bon de se laisser apaiser par la douceur de son climat méditerranéen. bercée, en harmonie, par les eaux cristallines et des sommets vertigineux, l'île de Beauté se métamorphose en un espace de jeu de 1 000 km de littoral où les sapeurs-pompiers relèvent de nombreux défis.

Dans ce théâtre naturel, se mêlent les criques sauvages, les plages de sable fin, les forêts de pins, les lacs de montagne et le maquis Corse. La diversité est bel et bien là. Son unicité également.

Une île où plus de cent sommets dépassent les 2 000 mètres et des paysages qui se mêlent aux traditions et à une identité qui s'éveillent sous les notes des polyphonies.



AJACCIO



Une ville qui se dessine sur l'un des plus beaux golfes du monde, où l'on peut profiter de mille couleurs et de délicieuses saveurs sur la place du marché avant de lézarder sur la terrasse d'un café ensoleillé.

Protégée par des montagnes enneigées jusqu'au printemps, la capitale de la Corse plonge ses visiteurs dans « l'art de vivre à l'ajaccienne ».

Cité impériale, elle est le berceau d'un illustre empereur : Napoléon.

La Dolce Vita s'ajoute à la culture, tandis que la splendeur des plages au sable fin et la couleur des bâtiments Ajacciens vous transportent.

Shopping, gastronomie, art et paysages naturels mettent en lumière cette ville historique.

Un joli coin pour rêver et se retrouver devant l'étendue de la mer masquée par les roches et sa tour Gencian.

JOURNÉE PÉTANQUE DES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS LA FRETTE - 11 MAI 2016

La journée pétanque des anciens sapeurs-pompiers s'est déroulée le mercredi 11 mai à la Frette.

Nous avons été accueillis par l'ancien chef de centre Christian SUAREZ, le président de l'amicale Alexandre NORBIN, le chef de caserne Stéphane BOUZON, les actifs, les retraités et leurs épouses. Le mauvais temps était de la partie. Mais comme le disait si bien un ancien sapeur-pompier, « la pluie du matin n'arrête pas le pèlerin ».

Nos amis frettois nous ont offert viennoiseries, café, jus de fruits et petit blanc. Les compositions des triplettes ont été effectuées par Christian SOUILLET-DESERT, Paul COLOMB ainsi que Georges PERRIN de La Frette. Après avoir distribué les enveloppes, chacun retrouvait ses coéquipiers pour former les équipes. Avant de débiter les parties de pétanque, nous avons attendu que la météo se calme.

Vers 10 h 00 enfin une accalmie, les joueurs ont commencé la 1^{ère} partie et enregistré un résultat. Certaines équipes munies d'un parapluie ont pu faire 2 ou 3 parties afin de pouvoir effectuer un classement.

En fin de matinée arrivaient les autorités : Madame le maire de La Frette Monique CHEVALIER, Monsieur BOUZON adjoint de Bevenais, le colonel Hervé ENARD directeur du SDIS 38, notre Président de l'U.D.S.P. 38 le colonel Jacques PERRIN, l'animateur de la commission des anciens le capitaine Michel DUC, de nombreux membres de la commission des anciens, le capitaine Gilles GELLAS chef de centre de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, Stéphane BOUZON chef de caserne de La Frette et Alexandre NORBIN président de l'amicale. Après les discours et les remerciements



après des nombreux participants, tout le monde a pu lever le verre de l'amitié offert par les municipalités de La Frette, Le Mottier, Bevenais et Longechenal.

Un succulent repas fut servi par le traiteur et apprécié par tous, il a offert à chaque participant un tee-shirt, nous le remercions pour ce geste sympathique envers les anciens sapeurs-pompiers.

Deux magnifiques paniers garnis ont été remis aux gagnants de la tombola.

Les résultats furent annoncés pour récompenser les équipes par de belles coupes et trophées. Une nouveauté cette année, un challenge a été offert par la station Total - Trapier frères de La Frette et sera remis en compétition l'année prochaine.

LES RÉSULTATS

• **Premier**
Challenge Trapier frères
La triplette Christian LINOSSIER
de Bourgoin-Jallieu.

• **Deuxième**
Odette ABRIAL, Marcel PERRIN.

• **Troisième**
Jean-Luc JOSSERAND, Christian
GIRAUD, Auguste GILLET,
Christian SUAREZ.

Un grand merci à toute l'équipe de La Frette pour l'excellente organisation malgré les aléas de la météo. A l'année prochaine.

Marcel PERRIN et Auguste GILLET

REPAS ANNUEL DE LA COMMISSION DES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS FRONTONAS - 21 MAI 2016

Comme de coutume la commission des anciens s'est retrouvée pour partager un moment de convivialité avec les épouses.

Cette année, c'est notre ami Paul COLOMB qui a eu le plaisir de nous recevoir dans son fief de Frontonas où il nous avait trouvé un restaurant accueillant.

Vers midi, tous se retrouvèrent avec les papilles prêtes à déguster les différents mets concoctés par le chef. L'apéritif, avec les mises en bouche, permit de mettre l'ambiance. Le repas pouvait être servi et apprécié de tous.

En fin de repas, notre ami Paul nous offrit le champagne en signe d'amitié ; un grand merci à lui. Puis, il a voulu

encore nous faire déguster une petite verveine ainsi qu'une menthe glaciale sauf pour les chauffeurs, bien entendu. Nous avons bien apprécié.

Avant de se quitter tous se sont promis de remettre ça l'année prochaine.

Marcel PERRIN
Président délégué des anciens sapeurs-pompiers de l'Isère

JOURNEE DETENTE DES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS DE RHONE-ALPES SAINT-GALMIER - 8 SEPTEMBRE 2016

C'est par une belle journée ensoleillée que les anciens sapeurs-pompiers de la Loire nous recevaient à l'hippodrome de Saint-Galmier.



SAINT-GALMIER, village de la source « BADOIT ». L'eau de Badoit jaillit naturellement gazeuse sous pression à une température constante de 16°, dans un captage creusé à 100 mètres dans le granit. Elle est l'une des eaux les plus prestigieuses des tables françaises, exportée dans le

monde entier. 300 millions de bouteilles sont produites chaque année.

Michel DUC animateur des anciens sapeurs-pompiers ainsi qu'une délégation de l'Isère a participé à cette magnifique et sympathique journée. Pour certains, visite guidée de

la source « Badoit », pour d'autres, visite chez les souffleurs de verre.

Après les discours des autorités, un apéritif nous a été offert suivi d'un excellent repas.

Auguste GILLET

JOURNÉE DÉTENTE DES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS PÉAGE-DE-ROUSSILLON - 15 SEPTEMBRE 2016

Nouvelle journée de rassemblement pour les anciens sapeurs-pompiers de l'Isère. Ce sont nos collègues de Roussillon qui nous recevaient au gymnase Maurice BAQUET.



Georges FINAND accueillait avec son équipe les anciens et leurs épouses pour passer un agréable moment dans la cité roussillonnaise.

En attendant que tous les participants soient arrivés, les échanges allaient bon train.

Les autorités présentes en la personne du lieutenant-colonel Jacques COLOMBIER, représentant le colonel ENARD, directeur départemental, eut des propos agréables pour les anciens et se félicitait de voir la bonne santé des aînés. Monsieur le Maire Robert DURANTON et vice-président du conseil départemental nous a fait l'honneur de nous rendre visite mais n'a pu rester, retenu par ailleurs.

La municipalité nous offrait l'apéritif. Un grand merci à elle. Le chef de centre le capitaine Romain GUETAZ

et le président de l'amicale Jérôme MATHIEU nous honoraient de leur présence en nous souhaitant la bienvenue.

Georges FINAND, la cheville ouvrière de cette journée, nous remerciait d'être venus nombreux à son invitation, déçu de n'avoir pu nous faire visiter le château. Il nous souhaitait malgré tout une bonne journée.

Michel DUC, animateur de la commission des anciens, remerciait les autorités de leur présence et les anciens de Roussillon pour leur travail afin que la journée soit une réussite.

Marcel PERRIN, vice-président délégué aux anciens, représentant le colonel Jacques PERRIN, président de l'Union Départementale retenu à Paris, nous souhaitait une bonne journée.



Le repas était servi par un traiteur local. Un accompagnement musical permit à certains de faire quelques pas de danses très appréciés par les amateurs de valse et pasos.

La journée se terminait après un agréable moment de convivialité et tous espéraient se retrouver l'an prochain pour la pétanque et la journée détente.

Marcel PERRIN
Président délégué des anciens
sapeurs-pompiers de l'Isère

DE LA PRÉHISTOIRE AU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE (10)

De la Révolution au second empire.

Le samedi 7 juin 1788, 7 h 30 du matin, les premiers parlementaires reçoivent par lettres de cachet, l'injonction du Duc de Clermont-Tonnerre, de s'exiler hors de la ville, sur leurs terres, le jour même ! Ils commencent à boucler leurs malles et leurs bagages, mais pendant ce temps-là, la population est informée par les auxiliaires de justice. Les marchands et boutiquiers ferment boutiques, vers les 10h du matin, et c'est jour de marché sur la place Grenette, l'émotion est portée à son comble... des groupes de plusieurs centaines de personnes s'arment de pierres, bâtons, haches, barres et bloquent les portes de Grenoble pour empêcher le départ des magistrats !

Vers la porte Saint-Laurent, au pont de bois qui enjambe l'Isère, ils se heurtent à une cinquantaine de soldats du régiment du Royal-Marine, de garde cette semaine.* Vers midi, les femmes prennent possession des églises et sonnent le tocsin, qui ameutera les paysans alentours, enfonçant même une poterne pour venir grossir les rangs des émeutiers. Les magistrats sont ainsi empêchés de partir, protégés par la foule et la plupart des avocats ! Le premier président du Parlement du Dauphiné essaie de calmer la foule, mais il est ramené à son hôtel avec carrosse et bagages.

D'autres émeutiers essaient de pénétrer dans l'hôtel du Gouverneur du Dauphiné pendant que les officiers essaient de les empêcher, et malgré les ordres reçus de ne pas faire usage de leurs armes, les soldats blessent grièvement une personne âgée, à la baïonnette ! Les émeutiers montent sur les toits et c'est un véritable orage de pierres et de tuiles qui tombe sur les soldats, ce qui restera dans l'histoire sous le nom de la «journée des tuiles». Ces derniers usent de leurs armes, fai-

sant des morts (au moins 2) et des blessés. Les consuls de la ville, à leur tour essaient de calmer les esprits, mais en vain.

Des blessés, il y eut des civils mais aussi des soldats. Parmi ces soldats, un sergent qui sera sauvé par un médecin grenoblois, le futur naturaliste, Dominique Villars. Ce jeune sergent, qui fut Maréchal de Napoléon, se nomme Jean-Baptiste Bernadotte, le futur roi Charles XIV Jean de Suède. Les Bernadotte sont toujours la famille régnante de Suède

Vers 5 h du soir, voyant que si cette situation perdure, cela risque encore de s'envenimer, le Duc de Clermont-Tonnerre (il n'a pas eu d'atteinte à sa personne) prend la décision de faire rentrer le régiment dans ses quartiers et suspend les mesures d'exil.

A six heures du soir, malgré la lecture publique du courrier du Duc de Clermont-Tonnerre, c'est une foule évaluée à 10 000 personnes qui obligent les magistrats à revêtir leurs robes rouges et leurs manteaux d'hermine de fonction. Ils sont accompagnés au parlement par la foule en liesse qui les inonde de fleurs... Toute la nuit, des grands feux sont allumés où les émeutiers chantent et dansent en louant «leur parlement».

Le 10 juin, l'officier responsable de la première fusillade est arrêté pour calmer la foule... Le 12, ce sont les parlementaires qui quittent Grenoble pour ne pas subir de la cour les répressions à leurs dépens de ne pas s'être exilés (et pour cause). Le calme n'est rétabli que le 14 juillet à l'arrivée des dragons du maréchal de Vaux, ce dernier relevant le Duc de Clermont-Tonnerre de ses fonctions. Mais le parlement du Dauphiné ne pouvant délibérer,

des notables des trois ordres se réunissent (environ 200 personnes) le 14 juin, puis le 2 juillet. Il est convenu d'une réunion le 21 juillet qui devrait se dérouler hors des remparts de Grenoble (couvent des Minimes de la Plaine). Le maréchal de Vaux, malade (il décèdera peu après le 14 juillet) ne pourra refuser, mais à condition que ce soit hors de Grenoble. Pendant ce temps-là, les deux consuls de Grenoble sont rappelés à Versailles et emprisonnés par lettres de cachet.

Un industriel, Claude Perrier, propose que ce soit en son château de Vizille, dans la salle du jeu de paume. Le 21 juillet, tôt le matin, les parlementaires empruntent la route N° 5 d'Eybens menant à Vizille, précédés de quelques détachements de soldats. Présidée par le Comte de Morge, l'assemblée s'ouvre à huit heures du matin à l'initiative des avocats Antoine Barnave et Jean-Joseph Mounier, devant 540 personnes des trois ordres. Elle redemande au roi Louis XVI au cours de cette réunion, la convocation des États généraux et sera la première à réclamer le vote par tête, c'est-à-dire un vote par député, à la place du vote par ordre (par lequel le clergé et la noblesse ont la majorité), ce qui revient à renverser le rapport de force. Une protestation solennelle est élevée contre l'arrestation arbitraire des deux consuls Pierre Dupré de Mayen et Jacques-Philippe Revol. Le 2 août, le roi accorde et convoque les états provinciaux du Dauphiné à Romans pour le 10 septembre, et plus tard les états généraux du royaume à Versailles pour le 1er mai 1789. Le 20 septembre, les deux consuls sont libérés et rentrent à Grenoble où il leur ait fait un triomphe. Cette fin d'année 1788 verra aussi le retour triomphal à Grenoble du premier président du parlement, Albert de Bérulle. Pour «plaire» au Roi, les États provinciaux

La fin de 1789 voyait la fin de nos anciennes provinces. Le 22 décembre 1789, l'Assemblée constituante votait le partage du territoire en 83 départements (Décret du 14 janvier 1790 en donnait la liste) et prirent officiellement effet le 4 mars. Notre région était «découpée» en trois départements : Les Hautes-Alpes, la Drôme (la Principauté d'Orange, convoité par les Dauphins, puis par Louis XIV sera rattachée au Vaucluse, malgré son enclave drômoise) et l'Isère, il était le 37ème département, (les Alpes-Maritimes ne deviendront françaises qu'en 1860 en amputant une partie du Var) qui à l'époque s'étendait jusqu'à la rive gauche de Lyon (en gros, le Lyon «rive gauche» se cantonnait au quartier de la préfecture...). Ce ne sera qu'en 1852 que Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, et Bron seront rattachés au département du Rhône. Entre temps, Lyon s'épanchait à l'Est avec des quartiers qui étaient englobés dans la ville, alors qu'ils étaient autrefois villages Dauphinois, comme la Guillotière, (répertoriés comme village dauphinois en 1340, par les envoyés du Pape en Avignon) ; commune du Rhône à la révolution, retrouva son autonomie et restera Isérois quelques années (1796). Elle perdra son autonomie communale en 1852 comme la Croix-Rousse et Vaise. Le quartier de la Tête d'Or appartenant à Villeurbanne avait déjà été rattaché arbitrairement à la capitale des Gaules...

du Dauphiné reprennent leurs travaux à Romans (le 1er décembre), comme le Roi l'avait demandé dans l'accord du 2 août.

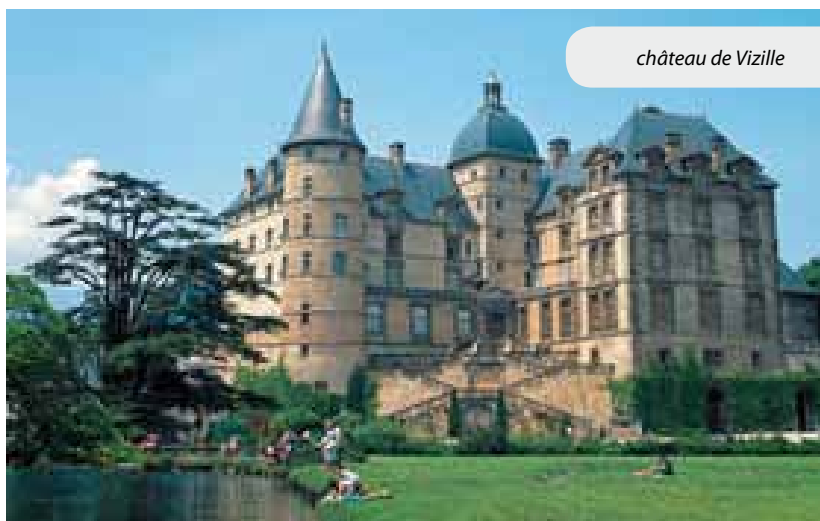
1789, le peuple de Paris prit la Bastille le 14 juillet, symbole de l'arbitraire. Si le Dauphiné frondeur avait été le précurseur de la révolution, il se tient relativement tranquille cet été-là, sauf... Ce que l'on va surnommer la «Grande Peur»** qui arrive aux confins du Nord du Dauphiné pour voir cette région s'embraser. Plus de 80 châteaux furent attaqués, 43 sont pillés et 12 incendiés entre le 27 juillet et début août. Sans fondement, les rumeurs comme «des brigands qui viendraient du Bugey (Lagnieu aurait même été mis à sac...) ils mettraient le feu aux châteaux, Etc.» Des notables font sonner le tocsin... La rumeur s'étend avec insistance, que des grands Seigneurs, le Duc d'Aoste lui-même serait passé en Piémont*** et qu'il lèverait une armée de Piémontais pour venir reconquérir ses biens...

La maréchaussée et le conseil municipal de Bourgoin mirent fin à cette épopée en brimant sévèrement les meneurs, du moins ceux qui se sont découverts. La période révolutionnaire sera relativement calme. Sous la terreur, 2 prêtres réfractaires seront guillotins seulement par ce que certain surnommeront «le rasoir national». Tout ceci grâce à l'action d'un officier municipal, Joseph Chanrion, qui interviendra habilement à Paris auprès du Comité de salut public. Une troisième victime, et non des moindres, ancien maire de Grenoble, Antoine Barnave sera guillotiné le 29 novembre 1793 à Paris, victime de ses entrevues avec

la reine Marie-Antoinette.

La période dite révolutionnaire fut un exemple anticlérical et antimonarchiste marqué, où tout ce qui touchait la religion ou la royauté, était banni. Si on croyait décerner un mot «honné», c'était la transposition «républicaine» qui était appliquée. Par exemple : Pont en Royans où l'on croyait discerner le mot «roy» a été débaptisé en Pont sur Bourne alors que la syllabe ruy

vient de ru (ruisseau, cours d'eau...) d'autres perdirent quelques années leur nom, surtout ceux qui commençaient par Saint, Saint-Marcelin fut baptisée les Thermopyles, Saint-Lattier en Lattier, ou tout ce qui se référait à l'ancienne noblesse, La Tour-du-Pin en Val-du-Pin, Etc... Une seule commune de l'Isère a gardé de nos jours son nom révolutionnaire, la Tronche, autrefois Saint-Ferjus.



château de Vizille



Ancien palais de justice (ancien parlement du Dauphiné)

La période révolutionnaire et le Consulat se passèrent sans trop de bouleversements (quelques soubresauts dans notre ancien Dauphiné, vite réprimés), si ce ne sont les guerres au Sud-Est de la France où il fallut contenir aussi bien les armées Sardes, qu'autrichiennes.

C'est surtout à l'Est et au Nord que les armées de la République se distinguent (Valmy). Quelques villes frontalières du Sud-Est alors étran-

gères, firent les frais d'expéditions (Chambéry, Nice...) ainsi quelques contrées savoyardes. Et pour une fois, de toute l'Europe enflammée par les guerres révolutionnaires et par la suite, les guerres Napoléoniennes, notre département s'il a participé à l'effort de guerre, mais n'a pas eu à pâtir outre mesure de combats, ou d'occupations...

Si Napoléon ou ses proches traversèrent l'Isère (l'Impératrice Joséphine s'arrêtera même à Saint-Jean-de-Soudain, à côté de la Tour du Pin, dans l'espoir qu'une source «miraculeuse» lui permette d'avoir cet héritier que désirait l'Empereur), il n'y eut pas de long stationnement de troupe comme par le passé...

A noter le passage du Pape Pie VII pour le couronnement de l'Empereur (2 décembre 1804) et lors de sa capture toujours sur ordre de Napoléon 1er.

C'est en 1815, que Napoléon 1er mettra sous les «projecteurs» notre département lors de son retour d'exil après son débarquement le 1er mars à Golfe-Juan. Sa remontée rapide par les Basses-Alpes****, puis les Hautes-Alpes le conduise entre La Mure et Laffrey le 7 mars.

Suivant les ordres, le général Cambronne, avec une compagnie de grenadiers et quelques estafettes polonaises évitent de faire «le coup de feu», contre les troupes royales de Grenoble qui sont envoyées à son rencontre par le général Marchand pour l'arrêter, sur ordre de Louis XVIII.

C'est à cette époque que l'un des principaux fleurons de l'industrie commence à se mettre en place. Dans la droite ligne des «soyeux» Lyonnais, l'industrie du tissage est sur les fonts baptismaux. Si elle sera la première force départementale à la fin du XIXème siècle, elle va bénéficier des inventions d'un Lyonnais Joseph-Marie Jacquard poursuivant les travaux d'un grenoblois, Jacques Vaucanson, décédé en 1782. Ce dernier plus connu pour ses automates, il inventa notamment la chaîne sans fin qui permet une avancée technique qui apporta au métier à tisser une possibilité infinie de tissages variés, tant en couleur qu'en «impression» de fil qui bien vite fera la renommée de la région lyonnaise et du nord Isère.



Fusilier du régiment Royal la Marine (année 1779)



Monument commémoratif du retour de Napoléon 1er, prairie de la rencontre à Laffrey

Les troupes du 5ème régiment de ligne font barrage dans ce qui deviendra «la prairie de la rencontre» sur les berges du lac de Lafrey.

C'est là que se joua la suite de ce que l'on surnommait «l'envol de l'Aigle» par ces quelques mots ; venant au-devant de la troupe, Napoléon 1er s'écria « Soldats du 5eme, reconnaissez votre empereur ! S'il en est qui veut me tuer, me voilà ! ».

Et c'est ainsi qu'il retourna la situation, et les soldats suivirent leur empereur jusqu'à ce qui allait être la plus amère des défaites, Waterloo. C'est épisode dura 100 jours.

Privés de troupe, et pour faire face aux armées Autro-Sardes qui envahissaient l'Isère, les grenoblois organisèrent la défense, mais capitulèrent dès que fut connu l'abdication de l'Empereur.

Les décennies suivantes verront se mettre en place un réel tissu

Autre Isérois célèbre, même si une partie de son nom est devenu un nom commun ; Dieudonné Sylvain Guy Tancrède Gratet de Dolomieu plus facilement appelé Déodat Gratet de Dolomieu.

Né à Dolomieu, à côté de La Tour-du-Pin en nord Isère, son nom a été donné à une roche calcaire particulière, la dolomie. Par extension, elle baptisera un massif des Alpes Italiennes, les Dolomites.

Il fera également de nombreuses découvertes sur les roches issues des volcans en activité, qu'il étudiera toute sa vie. Ce savant et minéraliste a fait partie de l'expédition de Napoléon en Égypte, avec un autre néo-Isérois Joseph Fourier (futur préfet de l'Isère, ce dernier remarquera à Grenoble un jeune étudiant, Jean-François Champollion...) et de nombreuses sommités scientifiques comme le découvreur de l'eau de javel, Claude-Louis Berthollet né à Talloires (future Haute-Savoie).

industriel, qui avec la politique expansionniste menée par les derniers rois de France, offre un réel débouché commercial.

L'Isère connut aussi une vague d'émigrants vers ces nouvelles contrées qui étaient en train d'être «pacifier» par les troupes du Duc d'Aumale.

Elle resta sourde aux soubresauts des quelques journées révolutionnaires parisiennes, attendant à son

tour, sa propre révolution, la révolution industrielle.

Elle arrivera avec la venue du neveu de Napoléon 1er, le prince Louis Napoléon Bonaparte...

A suivre...

* Grenoble avait deux régiments d'élite qui cantonnaient et se partageaient la sécurité de la ville alternativement de semaine en semaine. Celui concerné par la journée des tuiles était le Royal-Marine, commandé par le marquis d'Ambert. L'autre, de repos, le régiment d'Austrasie, commandé par le comte de Chabord.

** Cette grande peur trouve son origine à Paris où les rumeurs les plus «folles» circulent, des brigands seraient recrutés par l'aristocratie, pour renverser la révolution... Les bruits infondés circulèrent dans toute la France, et chez nous, se cantonna au Bas-Dauphiné où la paysannerie dépendait pour beaucoup d'un mandement, c'est-à-dire d'un seigneur. Lequel, au fil des siècles était bien souvent exonéré de l'impôt, mais collectait une part non négligeable des récoltes, pour assurer son train de vie. En plus, différentes taxes «nationales ou locales» (dime, gabelle, taxe sur les vins, etc.) étaient très souvent liées à la terre et à la production agricole et payées par le peuple. D'où l'importance de la destruction des «terriers», ces livres (exactement livres terriers) où le seigneur notait l'appartenance des terres... pour les quelques paysans propriétaires d'un lopin. C'est la maréchaussée et la municipalité de Bourgoin qui mirent fin à cette insurrection en condamnant les meneurs à mort ou à des peines très sévères.

*** Le Piémont était partie intégrante du royaume Sarde auquel appartenait la Savoie (la lutte ancestrale delphino-savojarde voyait là une fois de plus l'ennemi héréditaire (supposé) vouloir envahir le Dauphiné).

**** Aujourd'hui, les Alpes de Haute-Provence.

ELIMINATOIRE DE BOULES LYONNAISES SECTEUR SUD

Les éliminatoires de boules lyonnaises pour le secteur sud se sont déroulées à Vinay le samedi 9 avril.

Accueillis dès 07 h 30 avec un café chaud et un croissant, les 80 participants et accompagnateurs prenaient en compte les 10 jeux préparés avec soin.

Jouée dans le boulodrome en raison d'un temps froid et maussade, la première partie débutait au siflet à 08 h 30 et opposait 20 quadrettes issues de 15 casernes. A 10 h 00 fin de la partie, certaines confrontations ne permettant pas

aux équipes d'atteindre 13 points. Après un café et un sandwich, la deuxième partie commençait pour s'achever à 12 h.

Le repas était servi dans la salle attenante au boulodrome, repas unanimement apprécié des convives suivi d'une eau chaude proposée aux volontaires pour leur permettre de garder toute leur concentration au lancement de la troisième partie.

A 17 h 00 les boules étaient jetées,

les dés joués, ne restait plus que le classement à finaliser et annoncer :

- 1^{er} Chatte
- 2^{ème} Saint-Marcellin
- 3^{ème} Saint-Romans 3

Un pot de l'amitié clôturait cette journée passée dans un bon esprit de camaraderie et de convivialité.

Xavier HUET
Vinay

CHALLENGE DÉPARTEMENTAL D'ATHLÉTISME À MOIRANS

Les sélections départementales d'athlétisme et parcours sportif ont eu lieu à Moirans le 30 avril sous un ciel pluvieux et une température fraîche.

160 concurrents sont inscrits aux différentes disciplines.

Début des épreuves à 13 h 30. On commence par les parcours sportifs, l'herbe mouillée et les agrès glissants qui tempèrent les ardeurs des concurrent(e)s. Les épreuves toutes catégories (à partir de minime) de saut en hauteur, lancer de poids et grimper de corde débutent elles aussi.

Les PSSP s'achèvent, il est temps de remiser les trois parcours montés dans la berce, les jeunes sapeurs-pompiers présents s'attendent à la tâche avec efficacité et rapidité.

Les épreuves de vitesse de 80 mètres (minimes) et 100 mètres

(autres catégories) peuvent commencer sous les encouragements des supporters, puis s'enchaînent les épreuves de demi-fond 500 mètres (minimes), 800 mètres (cadets) et 1000 mètres (autres catégories).

Pour terminer la demi-journée, un relais 4x400 mètres ouvert aux catégories à partir de cadet est proposé aux volontaires. Des équipes masculines, mixtes et féminines sont composées et s'affrontent sous une pluie froide redoublant d'intensité, les passages de témoins s'effectuant avec assurance.

17 h 30, la remise des récompenses débute en présence du colonel

Hervé ENARD directeur du SDIS 38, du colonel Jacques PERRIN représentant l'U.D.S.P. 38, du lieutenant-colonel Richard LUXOS, chef de caserne de Moirans, du lieutenant Didier MENDEZ représentant des JSP et des autorités municipales.

Les photographes s'appliquent à immortaliser les podiums. Des médailles aux 3 premiers sont remises dans chaque discipline et catégorie, les premiers sont qualifiés pour les sélections régionales qui auront lieu à Montélimar dans la Drôme le samedi 4 juin.

Xavier HUET
Vinay

CHAMPIONNAT DE FRANCE DU SEMI-MARATHON SAPEURS-POMPIERS À CHAVAGNES-EN-PAILLERS

Le samedi 7 mai à 15 h, a eu lieu à Chavagnes-en-Paillers (Vendée) le championnat de France du semi-marathon sapeurs-pompiers.



Les pompiers de l'Isère, représentés par les centres d'Heyrieux et de Septème, ont participé à cet événement qui a accueilli 195 participants, représentant une trentaine de départements.

Avec un temps d'01 h 31, l'adjudant Camel ABDELKRIM de Septème termine 20^{ème}, le sergent Stéphane FAILLET d'Heyrieux termine en 01 h 47 (82^{ème}), l'adjudant Nordine ABDELKRIM d'Heyrieux en 01 h 59 (140^{ème}), le caporal Laurent CASSAZ d'Heyrieux en

02 h 03 (150^{ème}), le caporal Amélie JAS d'Heyrieux en 02 h 05 (159^{ème}), le sergent Sébastien PETIT d'Heyrieux en 02 h 11 (164^{ème}).

Les 21 km se sont déroulés sous la chaleur et le vent au milieu des terres vendéennes qui ont éprouvé les corps mais pas enlevé la satisfaction et la joie de terminer l'épreuve.

Amélie JAS
Heyrieux

CHALLENGE RÉGIONAL DE LA QUALITÉ

Cette année le Challenge Régional de la Qualité a eu lieu dans la Drôme à Montélimar le samedi 4 juin.

Le rendez-vous était fixé au stade Fernand BONNIEU à 7 h 30, Didier MENDEZ et Hugo GENTY accueillent les isérois venus de tous les coins de l'Isère.

Un espace réservé aux isérois dans les tribunes, car le temps n'est pas au beau fixe, permet la distribution des derniers survêtements à revêtir pour la cérémonie.

8 h 00, cérémonie de levée des couleurs, le département de l'Isère est bien représenté avec une quarantaine de sportifs présents.

Début des compétitions à 8 h 30, les chambres d'appel accueillent les premiers concurrents. Les épreuves de lancer de poids, de grimper de corde, saut en hauteur, qualifications pour la vitesse et le demi-fond, parcours sportif s'enchaînent dans un rythme parfaitement maîtrisé par les organisateurs.

A midi la salle de restauration est prise d'assaut, il nous faut être patients pour nous restaurer.

Les premiers podiums sont appelés, les vainqueurs applaudis et photographiés, les finales des épreuves de vitesse (80 m pour les minimes, 100 m pour les autres) et de demi-fond (500 m pour les minimes, 800 m pour les autres) commencent.

Des isérois et iséroises sont appelés pour monter sur le podium, certains sont qualifiés pour le National, d'autres échouent à la 4ème et mauvaise place.

Le traditionnel Relais 4 x 400 m masculin et féminin clôture les compétitions, chacun récupère ses affaires et prend le chemin du retour.

3 jours plus tard, Hugo GENTY nous informe que l'Isère a terminé 1er département en PSSP, dernier en athlétisme et donc en milieu de tableau toutes épreuves confondues.

Xavier HUET
Vinay





TREKKING : 14^{ÈME} CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SAPEURS-POMPIERS

Le 20 et 21 mai 2016 se déroulaient dans les Bouches-du-Rhône le 14ème championnat de France de Trekking Sapeurs-Pompiers.

Le département de l'Isère a confirmé sa motivation pour cette compétition en présentant 9 équipes dont 5 équipes mixtes. Avec toujours en fer de lance, l'équipe de Seyssinet venue défendre son titre de Champion de France.

Le jeudi 19 mai, l'ensemble des équipes se retrouvait sur le camp de base du 13KING 2016 au camping Chanteclerc d'Aix-en-Provence. Comme il est de coutume dans le sud, sans stress et sous un soleil de plomb, chacun organisait sa base vie avant le débriefing du soir.

Les règles de cette épreuve sont identiques aux années précédentes. Equipes de 4 coureurs qui doivent trouver leur chemin à l'aide d'indications (azimut, distance...) les passages aux balises sont obligatoires. L'objectif étant de trouver le chemin le plus court et d'arriver à 4 coureurs sinon la règle des pénalités horaires s'applique et vous entraîne rapidement dans le bas du classement.

Vendredi 20 au matin départ pour la commune de Simiane-Collongue au pied du massif de l'Etoile. Pour cette première étape, il a été distribué aux concurrents une carte A3 sur laquelle étaient représentés les 9 points de passage à valider dans l'ordre. Départ en ligne pour les 133 équipes (532 coureurs). Malgré une petite boucle prévue pour allonger le peloton, se fût, dès la première côte, l'embouteillage type autoroute du Sud en août. Parcours en crête jusqu'à la tête du Grand Puech puis redescente vers le site d'entraînement de la sécurité civile où les Canadiens, Dash et Tracker nous ont fait grâce de largages exceptionnels. A partir de ce point N°2, les équipes ne devaient plus lâcher la boussole et la carte car de nombreuses options





s'offraient à eux pour rallier les points suivants. Beaucoup se souviendront des azimuts terribles dans la garrigue, jambes écorchées au sang par les petits arbustes piquants (Chêne Kermes) afin de rejoindre une grotte perdue. Beaucoup de casse ce premier jour surtout dans la montée du vallon du Pilon du Roi, 400 m de dénivelé en pleine chaleur, au sommet 1/3 des équipes sont délestées. Le reste du parcours nous emmène par le col des Ouides au sommet de l'Etoile avec une vue magnifique sur Marseille et les Iles du Frioul. Au final, les organisateurs sur ce premier jour avaient prévu 33 Km pour 2000 m de dénivelé positif. Certaines équipes ont affiché 45 km au compteur. La nuit fût calme et reposante au camp de base.

Samedi 21, deuxième jour de course, les organismes ont récupéré tant bien que mal. Le point de départ est sur la commune de Saint-Antonin-sur-Bayon au pied de la face sud de la montagne

Sainte-Victoire. Départ inversé, les derniers partiront les premiers avec un intervalle entre chaque équipe d'une minute. La chaleur est de nouveau au rendez-vous. Les points ne sont pas indiqués sur la carte, les équipes traceront leur chemin avec des indications d'orientation fournies au départ et aux points de passages. On attaque par 500 m de dénivelé en plein soleil dans la roche, par endroit presque à quatre pattes le nez dans le thym et la farigoule. Dernière nous, les pôles position d'hier se rapprochent à vitesse grand V, Les Metares de la Loire, les Baroudeurs de Seyssinet, magiques ils volent !!

Au sommet, nous sommes sur le plan de la Crau (1000 m) pour ensuite redescendre vers le village de Vauvenargues et ensuite remonter par une partie des pistes de défenses incendies vers le prieuré de la Sainte Victoire ; de nouveau 500 m en pleine cagne. De là, nous descendons vers le lac du Bri-

mont où le point de passage est positionné sur le barrage. A ce moment beaucoup d'équipes sont de nouveau délestées. De nouveau, il faut remonter vers le refuge Cézanne juste en dessous du prieuré pour ensuite rallier le point d'arrivée en passant par un sentier très technique « la grotte des hirondelles » mais nous sommes très peu à avoir pu redescendre par ce passage. Pour cette journée, sauf erreur d'orientation, le parcours affichait 29 Km et 2000 D+.

Le bilan de ce championnat de France 2016 : concernant l'organisation, nous pouvons remercier l'UDSP 13 et le SDIS 13 pour leur accueil. Ils ont su par la diversité des parcours nous faire découvrir leurs massifs montagneux qui avec une altitude max de 1000 m nous ont tout de même fait mal aux mollets. L'apéritif des terroirs avait un goût de vacances régionales, l'ambiance fut festive jusque tard dans la soirée et le stand Isère et ses spécialités a été particulièrement apprécié et visité.

Sur le plan sportif, pas de première place pour l'Isère cette année, une deuxième et la conservation du Challenge Pascal PETIT pour avoir remporté 3 fois consécutives la compétition. La note positive de 2016 est la forte représentation de l'Isère à cette épreuve. Deuxième département le plus représenté après la Haute-Savoie, 9 équipes



PHOTO DE ST

engagées dont 5 mixtes. Pour 30% de ces coureurs c'était leur première participation. Le plus jeune d'entre eux étant Jérémy NAVARRO âgé de 17 ans. Malgré les délestages et blessures, toutes ces équipes n'ont pas démerité et ont dignement représenté le SDIS 38.

Au-delà du fort développement de ce sport, les sapeurs-pompiers retrouvent bon nombre de valeurs liées à leurs activités opérationnelles telles que le travail en équipe, l'entraide, l'effort physique, le partage et l'échange.

Pour 2017, nous ne pouvons qu'encourager chacun de vous à venir participer au championnat de trekking qui se déroulera dans l'Ain à Chezery-Forens Monts du Jura le 15 et 16 septembre.

Patrice DEGUERRY

Le Touvet

Composition et classement des équipes de l'Isère

SEYSSINET

- **LES BAROUDEURS (Seyssinet 1)**

2^{ème} scratch en 10 h 23

VALLIER Sébastien
LABIT Julien
ABRY Adrien
BOUTTECON Flavien

- **SEYSSINET 2**

6^{ème} en 11 h 53

CAGLIONI Jérôme
BLANES Jeremy
ROYON Anthony
TOURNEMIRE Matthieu

PONTCHARRA

- **TI PONTCH SAVOYARD**

19^{ème} scratch en 14 h 35

BERNABEU Marie
LEPORAL Floriane
MEYER Guy
TEMPLIER Sylvain

- **PONTCH AND CO**

118^{ème} scratch en 32 h 17

KHOUTIR Ines
GORBATCHEW Alexandre
BOUIZLI Hassan
IYASAWMY Christophe

- **PONTCH ATTITUDE**

*Classement scratch non disponible
(1^{er} jour de course en 16 h 38)*

KRISZTOFIK Maeva
CANUT Aurelien
MAULLIER Vincent

LE TOUVET

- **CHARTREUSE 1**

81^{ème} scratch en 21 h 39

ROSETTO Marc
ESPINASSE Florent
SIRKIDJI Julien
NAVARO Jérémy

- **CHARTREUSE 2**

Classement scratch non disponible (1^{er} jour de course en 11 h 00, 2^{ème} jour neutralisation au 20^{ème} km)

CARELLA Océane
DIASPARRA Jean-Philippe
DEGUERRY Patrice
JEAN Fabien

- **CHARTREUSE 3**

120^{ème} en 35 h 15

BUFFAT Samantha
POULAT Alexandre
PERRAUD Nicolas
GOBILLOT David

ALLEVARD

- **ALLEVARD TREK TEAM**

89^{ème} en 23 h 12

BERTOLI Fabrice
BRUNET David
BLANC Sébastien
MULA Roland

LES JSP ...EN BREF

Tout au long de l'année, les sections de jeunes sapeurs-pompiers, soit 730 jeunes sapeurs-pompiers se retrouvent et participent à différentes manifestations qui ont lieu dans notre département ou aux quatre coins de la France.

27 mai

Le rassemblement des JSP de l'Isère s'est déroulé à Saint-Chef avec une très bonne organisation de la section et la caserne du Val-du-Ver. Pas moins de 453 jeunes sapeurs-pompiers de 21 sections ont participé et évolué tout au long de la journée sous un soleil qui était au rendez-vous également. Les jeunes sapeurs-pompiers se sont retrouvés pour exécuter les gestes qu'ils font toute l'année au sein de leurs sections respectives. La journée s'est terminée par un défilé dans la commune de Saint-Chef et la remise des coupes et médailles.



18 juin

Le congrès départemental des sapeurs-pompiers de l'Isère s'est déroulé à Saint-Egrève, sous un beau soleil jusqu'aux récompenses, puis gros orage ! La caserne de Saint-Egrève a très bien œuvré pour le bon déroulement de cette journée.

On notera également une très bonne participation des sections de jeunes sapeurs-pompiers. Vingt-cinq sections présentes se sont affrontées lors du parcours sportif du P.S.S.P et du concours de manœuvre.



25 juin

Sélectionnés lors des qualifications départementales et régionales, les athlètes se sont affrontés lors de la Finale nationale du parcours sportif des sapeurs-pompiers et des épreuves athlétiques (FINAT). Cette année, elle a eu lieu à Besançon dans le Doubs. Nos concurrents se sont bien classés au PSSP :

- **Léonie LECOURT** (Montalieu)
6^{ème} dans la catégorie cadette
- **Corentin MARTINET** (Saint-Savin)
36^{ème} dans la catégorie cadet



- **Emeric GUTTIN-LOMBARD**
(Saint-Savin) 18^{ème} dans la catégorie cadet

02 juillet

Le rassemblement technique national des jeunes sapeurs-pompiers a eu lieu à Verdun.

Organisée tous les 2 ans, cette manifestation proposa des épreuves de concours aux différentes équipes de JSP. Cette année, il a rassemblé 1 280 jeunes sapeurs-pompiers, soit 128 équipes de 10 et leurs 500 accompagnateurs qui se sont retrouvés pour enchaîner manœuvres, épreuves de secourisme ou encore parcours du combattant.

Six équipes de l'Isère étaient présentes et ont obtenu de très bons classements sur les 128 équipes de France et DOM/TOM

- **Montalieu-Vercieu**..... 9^{ème}
- **Moirans** 16^{ème}
- **Saint-Savin** 20^{ème}
- **Vienne**..... 22^{ème}
- **Septème** 34^{ème}
- **Péage de Roussillon** 48^{ème}.

La section de Vienne a fait la présentation de la manœuvre secourisme devant le ministre de l'intérieur.

Le rassemblement technique national a également été l'occasion pour tous d'assister au ravivage de la flamme de l'Ossuaire de Douaumont par le ministre de l'Intérieur, monument dédié aux soldats tombés à Verdun durant la Première Guerre mondiale.

En 2018, c'est la ville de Bourges (18) qui accueillera l'événement sportif.

Didier MENDEZ
Animateur du Pôle pédagogique JSP



WEEK-NEIGE LES 9 ET 10 AVRIL AUX SYBELLES

La traditionnelle sortie du pôle social, à destination des familles suivies par l'Union départementale, a eu lieu cette année au mois d'avril.

Cette sortie était placée sous le signe de la nouveauté puisque, suite à une réflexion du comité exécutif et du pôle social, nous l'avons élargie sur un week-end complet. Ainsi toute l'équipe du pôle social s'est attachée à leur concocter un week-end de rêve.

Le choix de cette sortie s'est porté sur un week-end à la neige, grâce à notre partenariat avec les propriétaires, nous avons pu profiter du domaine skiable « Les Sybelles » à Saint-Sorlin-d'Arves.

Un peu de géographie afin de vous présenter cette belle station de

ski : « Les Sybelles est un domaine skiable français, situé en Maurienne, au sud de la Savoie.

Le nom correspond à l'association de six stations de sports d'hiver de Maurienne : Les Bottières ; Le Corbier ; Saint-Sorlin-d'Arves ; Saint-Jean-d'Arves ; Saint-Colomban-des-Villards ; La Toussuire , sous un sigle commun, les « six belles »¹.

Créé au début des années 1990, le projet des Sybelles avait alors pour but la promotion des stations de Maurienne et la création d'un grand domaine skiable relié, qui ouvrira en décembre 2003 »⁽¹⁾.

Le samedi 9 avril au petit matin, l'armée de VTP « rouge » sillonnait l'ensemble du département afin de récupérer nos familles pour les emmener au point de rassemblement central qui se trouvait à la caserne de La Tour-du-Pin.

Comme il se doit, nos collègues turripinois nous ont accueillis avec honneur mettant à notre disposition leurs locaux.

Après le mot de bienvenue du chef de caserne le lieutenant Dominique BARRAT et du président de l'amicale l'adjudant Brice GUILLOUD, un somptueux petit-déjeuner nous





était offert par l'amicale turripinoise. Les retrouvailles autour du café furent remplies d'émotions, car beaucoup d'entre nous ne s'étaient pas vus depuis l'année dernière.

A 9 h 30, tout le monde montait dans le car, direction Les Sybelles. Comme il se doit, les jeunes prirent possession du fond du car.

On peut imaginer qu'ils avaient certainement beaucoup de choses à se dire !!!

Vers 12 h, enfin le car se gara devant notre résidence «résidence le Bellevue», une belle résidence de montagne sur deux étages au pied des pistes enfin presque...

Après un repas rapide, notre découverte de la station commença par un jeu de piste mis en place par l'office du tourisme.

Un sentier de découverte nous fit traverser le village et tout le long du parcours, une série de panneaux nous expliqua le fromage fait sur place, le délicieux Beaufort.



Une sympathique visite de la fromagerie locale termina ce jeu de piste. Tout le groupe fut impressionné par les centaines de meules de Beaufort tournées régulièrement par un imposant robot malgré la forte odeur qui régnait dans la cave de conservation.

«Le Beaufort est un fromage à pâte pressée cuite, reconnu Appellation d'Origine Contrôlée depuis 1968. Le Beaufort est produit exclusivement en zone de haute montagne. Il doit sa richesse à la variété de la flore des alpages. Il est fabriqué uniquement avec le lait cru et entier des vaches de races locales «Tarine et Abondance» qui, très résistantes, paissent dans les hauts pâturages, jusqu'à 2500 m d'altitude, près des glaciers. Il faut 400 litres de lait pour produire une meule de Beaufort de 40 Kg. 1 Kg de Beaufort concentre alors tous les bienfaits de 10 litres de lait »⁽²⁾.

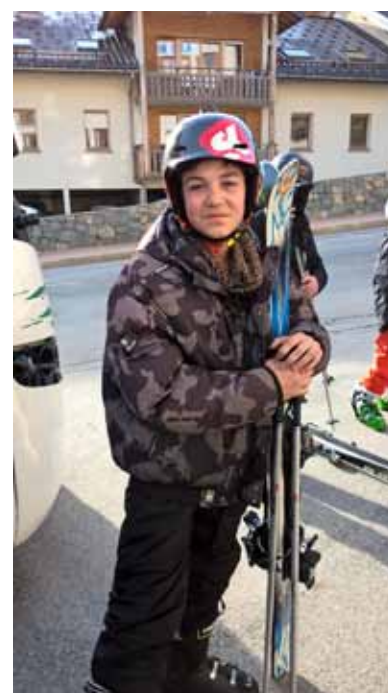


* Une meule de BEAUFORT de 40 à 45 kg est fabriquée avec environ 450 litres de lait cru et entier.
Après le Saumurage, les meules de BEAUFORT sont mises en Cave sur des Tablards en épicea.
L'affinage du BEAUFORT dure 6 mois au minimum en cave froide (8 à 10°) et humide.

En fin d'après-midi, une surprise attendait nos familles : une sortie en moto neige. Montée d'adrénaline garantie pour tous. Montée et descente plein gaz, une vue magnifique, firent l'admiration de tous. Du plus petit au plus grand, tout le monde fit honneur au défi de conduire ces monstrueuses machines.



Afin de reprendre des forces, une bonne tartiflette bien savoyarde nous attendait à la résidence. Bien que repus par ce bon repas, cela ne nous empêcha pas d'aller nous affronter au bowling avec comme objectif de battre nos jeunes, mais la vigueur et l'énergie débordantes de ceux-ci laissa les scores sans appel.



Après une bonne nuit de sommeil et un réveil matinal pour un dimanche, notre groupe se divisa en deux. Un groupe partit sur les pistes faire de belles descentes en ski tandis que l'autre groupe partait profiter d'une belle balade en raquettes. Le fait d'utiliser les remontées mécaniques était pour certains une première, mais personne ne recula bien décidé à profiter de la belle vue qu'offre les sommets de cette belle station. Le tout couronné d'un beau soleil qui nous offrit un spectacle magnifique sur les aiguilles d'Arves.





Après tant d'émotions et un dernier repas vint le temps de préparer nos affaires pour malheureusement reprendre la route du retour.

Mais avant de partir, les membres du pôle social et notre président remirent les ordinateurs attribués par l'ODP. Ainsi trois de nos pupilles repartirent avec des ordinateurs derniers cris qui les aideront dans la réussite de leurs études.

Le temps des « au revoir » passé, le cœur serré et la larme à l'œil, tout le monde se donnait rendez-vous à l'année prochaine afin de partager à nouveau un bon moment d'amitié !!

Comme vous avez pu le lire, ces deux jours ont marqué l'esprit de nos familles, leur faisant oublier un temps donné le tracas de la vie quotidienne.

Les témoignages des familles, et les remerciements reçus les jours qui ont suivi à notre secrétariat, ont



confirmé combien il était important de garder ce lien avec nos familles, c'est le rôle principale de l'action de solidarité mis en place par l'U.D.S.P. 38.

Je tiens à remercier Liliane et Teresa nos secrétaires, les membres du pôle social, notre président de l'U.D.S.P. 38, le supermarché Intermarché de Saint-Jean-de-Soudain,

notre DDSIS pour la mise à disposition des VTP et la caserne de La Tour-du-Pin, l'amicale des sapeurs-pompiers de La Tour-du-Pin et plus particulièrement Mme MAULIN pour son investissement sans faille pour la causes de nos orphelins de sapeurs-pompiers.

Tous ont œuvré pour que ce week-end soit une réussite et que

chacune des familles présentes reparte la tête remplie de souvenir.

***L'animateur du pôle social
Infirmier Ludovic LOMBARD***

1 : source Wikipédia

2 : site internet : <http://www.beaufortdesarves.com/fr/index.aspx>



NAISSANCES

BOURG-D'OISANS



Après avoir allumé un grand feu d'amour dans le cœur de mes parents, j'ai vu le jour le 30 août 2016 à 12h44.

Du haut de mes 48 cm et 2,840 Kg je sonne l'alerte à mes parents le caporal Samir MEGDAD et Mélanie CARNINO toutes les 3 heures.

Pour l'instant ils m'adorent.

Noah, futur pompier !

MENS



Sarah a montré sa petite frimousse le 5 janvier 2016 dans le foyer de Sylvie MALAFOSSE sapeur-pompier à Mens et de Florian MALAFOSSE



Aimy CUTIVET est née le 27 août 2016.

Fille de Laëtitia SENEBIER sapeur-pompier à Mens et de Emilien CUTIVET.

VIZILLE



La naissance de **Ninon**, au foyer du sergent Damien FINET et du sapeur Jessica FINET, après neuf mois de galipettes dans le ventre de sa maman, a rempli de joie ses deux grandes sœurs Chloé et Eléanore. Félicitations aux parents !

L'Union Départementale adresse ses félicitations aux parents et des gros bisous aux enfants.

MARIAGES

LES VAULNAVEYS

Le samedi 9 juillet 2016 à l'hôtel de Ville de Domène a été célébré le mariage de l'adjutant **Geoffrey MICOUD** et **Candice BUENO** en présence d'une délégation des sapeurs-pompiers de Vaulnaveys-le-Haut, et en présence de leurs deux enfants Gabriel et Lyséa.



Le samedi 16 juillet 2016 à l'église de Vaulnaveys-le-Haut a été célébré le mariage de l'adjutant-chef **Paul DE OLIVEIRA** président de l'amicale des Vaulnaveys avec **Elodie DUPUIS**.

Rugbyman à l'E.S. Vaulnaveys, la haie d'honneur était composée des représentants et amis issus des deux institutions locales.

VOIRON



Dans la famille REVOL, on est pompier de père en fils mais également de mère en fille.

Un événement important s'est déroulé le 09 juillet 2016, **Louise REVOL** et **Yann MEDAIL** se sont dit « oui ». C'est sous une double haie d'honneur (pompiers et rugbymen) que les jeunes époux sont sortis de la mairie. Louise est sapeur 1ère classe à la caserne de Voiron mais également rugbywoman dans l'équipe féminine du FCG, et son mari est rugbyman au SOV de Voiron.

L'Union Départementale adresse tous ses voeux de bonheur aux jeunes mariés.

DÉCÈS

<i>CENTRE</i>	<i>PRÉNOM</i>	<i>NOM</i>
Val-d'Ainan	BERGER	Georges
St-Laurent-du-Pont	COUX	Jean
Morestel	MARTIN	Yves
Brié et Angonnes	OTTOBON	Raymond
Crémieu	DUTREUIL	Dylan
Morestel	DOMBRIE	André
Eybens	COQUET	Bernard
St-Martin-d'Hères	DREVOT	Jean-Claude
Monestier-de-Clermont	LORENT	Paul
Frontonas	MOREL	Chrisitan
Le Futeau	REPITON	Joseph
Theys	CARTIER-MILLON	Roger
Frogès	GIACOMINI	Louis
Livet-et-Gavet	JACQUET	Raymond
Beaurepaire	BOYET	René
Frogès	GIACOMINI	Louis
Vienne	DI GIOIA	Norbert
St Joseph de Rivière	GARREL	Jacques
Lac Bleu	BONNET	Robert

*L'Union Départementale adresse
ses sincères condoléances aux familles.*

RAYMOND OTTOBON

Raymond avait toujours la main sur le cœur, prêt à rendre service, d'une infinie bonté et d'une grande gentillesse avec toutes les personnes qu'il pouvait rencontrer.

La musique était toute sa vie, un passionné..

Nous garderons tous de très bon souvenir de Raymond.

PAUL LORENT

Chère Madeleine et Stéphanie, Julien, Vanessa, Hugo, Keyriane et toute votre famille.

Je voudrais vous dire par ces paroles, combien nous sommes attristés par le départ de Paul.

Vous perdez un époux, un père, un papy, nous perdons un ami, un collègue de travail, un frère d'armes « soldat du feu ».

Par ces paroles, je souhaiterais atténuer un peu votre chagrin, votre immense douleur, et partager avec vous ces moments difficiles.

Mon cher Paul,

Vendredi dernier, tu es parti silencieusement, discrètement.

Ta famille, tes anciens compagnons, tes amis sont réunis ici pour te rendre un dernier hommage et te dire un ultime adieu.

Je n'évoquerai que ton parcours de sapeur-pompier volontaire effectué sous mon commandement.

Aussi, je me limiterai aux faits les plus marquants.

Tu as été un extraordinaire serviteur de la protection aux personnes et aux biens.

Tu as toujours été volontaire pour les interventions difficiles comme la recherche de victimes lors de la catastrophe de la Salle en Beaumont ou encore lors de notre intervention en Vendée pour le plan POLMAR suite au naufrage de l'Erica.

Tu as été aussi un extraordinaire serviteur de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, à la commission des sports durant 15 ans.

Nous garderons de toi, je garderai de toi l'image forte d'un ami.



Paul, tu vas enfin trouver le repos et la paix. Que sainte Barbe, patronne des sapeurs-pompiers t'accueille dans son éternité et te réserve une place au paradis des soldats du feu.

Adieu mon Ami.

Le 10 juin 2016, Paul succombait des suites de sa terrible maladie.

Le 14 juin, ses amis étaient nombreux pour l'accompagner à sa dernière demeure.

Paul est né le 19 février 1953 à Chambéry (Savoie). Il effectue son service militaire dans l'infanterie mécanisée d'avril 1974 à avril 1975.

C'est le 21 août 1989 qu'il s'engage au centre de secours n° 4 de Monestier-de-Clermont. Il travaille aux établissements MUZET (agent Renault à Vizille) comme magasinier vendeur.

Sa disponibilité s'avère importante pour les sapeurs-pompiers. Il effectue les stages d'avancement et monte en grade rapidement :

- Sapeur de 1^{ère} classe le 01/01/1993.
- Caporal le 01/06/1994.
- Sergent le 24/10/1996.
- Sergent-chef le 01/01/1999.
- Adjudant le 01/02/2002.
- Adjudant-chef le 01/02/2005.

• Major le 13/06/2007.

• Lieutenant honoraire le 01/02/2010, date de son départ à la retraite des sapeurs-pompiers.

• Il rejoint la commission des sports de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère et le 11 octobre 2001, il reçoit la Croix de Chevalier du Mérite Départemental à titre sportif. Toujours assidu aux réunions et aux manifestations sportives organisées par l'UDSP 38, il était très apprécié.

• Il était titulaire de la médaille d'honneur « Argent » des sapeurs-pompiers, délivrée par le préfet de l'Isère en date du 14 juillet 2009.

Mon Ami, je n'oublierai pas nos soirées de parties de cartes, où toujours, les femmes contre les hommes, nous passions de bons moments. Et quand, par hasard, elles nous menaient au score, tu faisais trois fois le tour de ta chaise, comme pour conjurer le sort, et finalement, nous les battions... toujours !... non, mais souvent.

Que des bons moments, au revoir mon ami.

B

Bricorama 21

CCommunauté de Commune Territoire
de Beaurepaire 44

Conseil Départemental..... 4e de couv

Copal 44

D

Danone..... 44

E

Eaux de Grenoble 22

Eaton 6

Eurofeu 56

G

Groupe 38..... 6

L

La Fraternelle..... 12-13

Leclerc St Martin d'Hères 2e de couv

Leclerc Tigneu 3e de couv

M

MNSP 24-25

P

Pcas 56

S

Schneider 20

SMTC 2

V

Vencorex 14

Ville de Crolles..... 60

MISE EN GARDE

« Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère » est la seule revue officielle
de tous les sapeurs-pompiers du département de l'Isère.

Pour tous renseignements avant signature,
prenez contact auprès de l'Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers de l'Isère :

U.D.S.P. 38 - BP 97 - 38243 MEYLAN cedex

Tél. : 04 76 18 93 62 - Fax : 04 76 18 93 16

Courriel : udsp38@wanadoo.fr - Site Internet : www.udsp38.fr